



ad honores

échanger partager servir



PERSPECTIVES

EDITORIAL

Ce séminaire de rentrée de la réserve citoyenne Terre est l'occasion de se retrouver, permettant ainsi de rester « *au contact* ».

Une journée qui est également une excellente manière de réactiver les comités : chacun, par sa présence, y est force de proposition. Les projets définis pendant cette première réunion permettront de mettre en œuvre des actions concrètes au cours de l'année qui vient.

Depuis le premier numéro d'*Ad Honores*, publié il y a tout juste un an, les actions des réservistes citoyens Terre rattachés au gouverneur militaire de Paris ont été nombreuses, comme chaque année ; ce numéro, une fois de plus, en est la preuve puisque nombreux ont été ceux qui ont mené des actions pour nos Armées au cours la trêve estivale : certaines d'entre elles sont rapportées dans ce numéro.

Le thème d'*Ad Honores* pour ce trimestre traite du défilé. Occasion de présenter une brève histoire du défilé du 14 juillet mais également d'évoquer les défilés d'autres pays. Moment permettant de rassembler un peuple et de créer ainsi l'unité indispensable d'une Nation.

Nous ne pouvons aborder cette nouvelle année sans parler des nombreux changements qui ont eu lieu au sein de nos Armées au cours de l'été. A commencer par la nomination du général d'Armée Thierry Burkhard comme CEMA, et dont la prise de fonction a eu lieu après la fête nationale, entraînant l'accession au poste de



« Nous pouvons, ensemble, créer de véritables synergies

-
Je sais pouvoir compter sur l'initiative de chacun »

Le gouverneur militaire de Paris

Page 3

Dans votre bulletin...

Actualités

- Général d'armée Pierre Schill, nouveau CEMAT..... 8
- Service national universel..... 9
- Ravivage de la Flamme..... 14
- Les Rencontres Militaires Blessures et Sports..... 16
- Vulnerati : pour les blessés de l'armée de terre..... 18
- Collecte pour le Bleuet de France..... 19
- Le don du sang du 14 juillet fête sa 8^{ème} édition !..... 20
- Le Trophée « Green et solidarité »..... 22
- Théâtre aux Invalides..... 23
- Napoléon joueur d'échecs..... 24

Comités RC Terre Ile-de-France

- Comité Acculturation..... 25

Délégations militaires départementales

- DMD 92 26

Coin culture et divertissement

- Le défilé du 14 juillet : quand la tradition se veut moderne ! 29
- Les défilés militaires à travers le monde..... 32
- Le pas cadencé..... 35
- La musique militaire..... 36
- Le costume « Abrami »..... 37
- Coin lecteur et media..... 39

Cabinet du GMP et chancellerie

40



(suite de la page 1)

EDITORIAL

CEMAT du général d'Armée Pierre Schill (Cf. page 8). Des changements ont également eu lieu au sein de l'Etat-major de la zone de défense et au Cabinet du gouverneur militaire de Paris : vous trouverez en page 40 toutes les nouvelles nominations.

Les perspectives de nos Armées évoluent ; tel fut le premier message du général d'Armée Thierry Burkhard adressé aux Armées. Nous en reproduisons les passages les plus saillants : « *Les évolutions de la conflictualité nous obligent collectivement à envisager toutes les hypothèses d'engagement, même les plus dures. Les incertitudes géopolitiques nous rappellent la vocation première des armées directions et services : protéger tous les Français, défendre notre pays contre la dangerosité du monde et porter ses valeurs en agissant au plus tôt contre la détermination de nos adversaires. Ensemble, il faut être prêt à intervenir sur tous les champs de bataille aussi bien physiques qu'immatériels. Ensemble, il nous faut poursuivre nos missions sur les théâtres d'opérations, nous préparer aux chocs futurs et envisager les transformations à venir. Ensemble, nous relèverons ces défis stratégiques, nous les relèverons en façonnant les Armées dont la France a besoin.* »

Dans cette perspective, notre rôle, réservistes citoyens, est bien de continuer à tisser des liens forts entre l'armée de Terre et la société civile. Grâce à nos nombreuses compétences nous devons continuer de soutenir, par nos actions concrètes, nos Armées et en particulier le gouverneur militaire de Paris à qui nous sommes rattachés ; ce dernier souhaite avoir à ses côtés des réservistes citoyens actifs.

C'est dans cette optique que le cycle des conférences devient bimestriel. De plus, des dîners thématiques permettront une réflexion sur l'évolution de l'Île de France et son corollaire pour les forces armées. L'organisation de ces dîners sera en partie confiée aux réservistes citoyens : belle occasion d'utiliser ses réseaux pour convier intervenants et invités.

Que chacun, par son engagement au sein de la réserve citoyenne Terre, relève ces nombreux défis.

Voilà de belles perspectives !

L'ensemble du comité éditorial vous souhaite une bonne lecture !

CDT Christophe Cazorla, directeur de publication
CDT (rc) Bruno de Laigue, rédacteur en chef



BON A SAVOIR...



Le comité éditorial : en dernière page



Vos remarques et propositions d'articles sont les bienvenus à : ad.honores.idf@gmail.com



La page FaceBook du GMP : [ici](#).



La page LinkedIn du GMP : [ici](#).



Le Blog de la Réserve citoyenne du GMP, coordonné par le LCL (rc) Frédéric Rignault : [ici](#).



Le site de la Réserve Citoyenne Terre : [ici](#).



Interview du Gouverneur militaire de Paris

Général de Corps d'armée Christophe Abad : « La jeunesse est l'avenir de notre nation ! »

Propos recueillis par le CDT Christophe Cazorla et le CDT (rc) Bruno de Laigue

Malgré un agenda surchargé, le gouverneur militaire de Paris a accepté de recevoir Ad Honores pour partager ses premières impressions un an après sa prise de fonction. Un entretien exclusif !

Ad Honores. Mon général, vous avez commandé votre premier 14 juillet cette année. Qu'en retenir-vous ?

Général de Corps d'armée Christophe Abad :

beaucoup de satisfaction ! Ce fut un 14 juillet singulier répondant à de très fortes attentes : des pouvoirs politiques bien entendu mais également de tout le public et de la population française dans sa globalité. Je n'ai pas de références antérieures en tant qu'organisateur, même si j'y ai déjà participé comme défilant, mais j'ai senti beaucoup d'enthousiasme et de fierté de la part des défilants, plus de 4 000 cette année.

C'est un moment très fort pour eux et c'est une réussite collective. C'est un travail très important et un investissement conséquent de mes équipes qui organisent cet événement. Des équipes, dont l'enthousiasme est exemplaire, fournissant un travail de longue haleine qui commence dès l'automne.

Qui propose le thème et qui le choisit ? Pourquoi avoir choisi le thème de la jeunesse cette année ?

Le thème du défilé est choisi au bout du bout par le président de la République. Nous sommes en co-construction, c'est-à-dire que l'on est force de proposition ; je prends mon bâton de pèlerin dès l'automne pour aller voir chacune des Armées, le CEMA, le directeur de cabinet de la ministre des Armées, puis le directeur de cabinet du président de la République à l'Élysée. Je fais plusieurs propositions au président avec une option préférentielle et, *in fine*, c'est lui qui valide le thème retenu.

Le thème que nous avons retenu cette année, « la jeunesse », a plu à tout le monde ; il n'y a donc pas eu d'allers-retours, pas de débat car il d'emblée emporté la décision.

Nous n'étions pas encore sortis d'une crise sanitaire lourde et très structurante dans la vie de nos concitoyens. Finalement, la jeunesse, c'est ce qui nourrit les Armées mais c'est aussi ce qui est porteur d'avenir, d'espoir.

Ce défilé devait absolument avoir les marqueurs d'une cérémonie militaire classique, tout simplement parce que le public l'attend. Il y avait également une exigence forte des plus hautes autorités de l'Etat afin que ce soit un moment de concorde nationale pour permettre au peuple français de se retrouver à travers un moment joyeux et festif. Le thème choisi permettait tout cela : la jeunesse représente l'avenir, notre avenir à tous ; de plus ce thème est très fédérateur.



Le GMP à la rencontre des jeunes (ravage de la Flamme, Arc de Triomphe - 30 juin 2021)

Les armées ont-elles une liberté totale pour organiser un tel évènement ?

J'ai une liberté totale dans l'organisation du défilé. Nous construisons, ici au sein de mon Cabinet les thèmes, en liaison avec les Directions et Services du ministère des Armées, à l'issue de quoi nous les présentons aux différents Cabinets. Des orientations nous sont bien évidemment transmises, ce qui nous contraint à amender le projet initial.

Bien qu'ayant encore peu d'expérience dans ce domaine, je constate que cette année les amendements étaient assez légers. Ils n'ont jamais remis en cause l'économie générale du projet imaginé dès sa conception.

D'un point de vue pratique, nous faisons venir les troupes une semaine avant le jour J pour effectuer un certain nombre de répétitions –ce qui nécessite également des répétitions in situ. Les Champs Élysées sont disponibles très tôt le matin afin de les remettre à la circulation des Parisiens dès 7 heures. Les répétitions débutent en général à 5 heures (ce qui sous-entend que les Compagnies concernées soient prêtes dès 3 heures).

Maintenant que l'administration pénitentiaire défile, est-ce que d'autres entités demandent à défiler sur les Champs ? Qui donne son accord pour intégrer de telles entités ?

Les ministères concernés expriment un besoin, le plus souvent auprès de moi-même. S'ensuit un échange avec les services de l'Élysée pour juger de l'opportunité d'y répondre favorablement ou pas.

L'exemple patent cette année est la police municipale de Nice. Le maire de Nice, Monsieur Estrosi, était très attaché à mettre à l'honneur –cinq ans jour pour jour après les attentats de Nice du 14 juillet 2016– sa police municipale. Cela s'est fait, là aussi, de façon itérative tout en sachant que Monsieur Estrosi a réussi à convaincre les autorités politiques du bienfondé d'une telle opération. C'est ainsi que l'on a ajouté cette police municipale, là où les années précédentes il n'y en avait pas.

Dans tous les cas, c'est le fruit d'un échange entre le Cabinet du président de la République et moi-même. Je donne un avis et dis si c'est opportun ou pas. Je suis force de proposition mais, *in fine*, c'est l'Élysée qui tranche.



Répétition du défilé du 14 juillet 2021, sous l'œil attentif du GMP.

Quelle place prennent les répétitions dans la préparation de ce défilé ?

D'abord le choix des unités amenées à défiler le 14 juillet est fait très en amont (entre 2 et 6 mois avant le jour J) ; on leur demande, de ce fait, de commencer à s'entraîner en garnison. Nous nous y prenons avec beaucoup d'avance car le choix est tributaire de la programmation des unités : elles doivent être disponibles –et qu'elles n'aient donc pas à partir en opération. C'est une combinaison entre leur disponibilité et la symbolique qu'elles représentent.

Lorsqu'une unité marque un anniversaire particulier, nous la privilégions. C'est, là encore, le fruit d'un dialogue entre les Armées.

Parce que désignées très en amont, elles doivent faire un minimum de préparation avant de venir à Paris, permettant ainsi des répétitions efficaces sur zone ; la semaine précédant la fête nationale est extrêmement dense et il est impératif que le jour J tout soit parfait.

Le cas le plus simple reste le régiment qui désigne un carré d'un peu plus d'une centaine de personnes : ils ont toutes les possibilités de s'entraîner en garnison en amont et cela se voit : dès qu'ils arrivent à Paris, ils ont déjà un socle solide ; il y a juste à travailler certains détails.

« Cette chorégraphie est d'une minutie absolue »



Rencontre avec les sapeurs-pompiers de la BSPP au Centre de vaccination dans la caserne Massena (XIII^{ème}) – Mars 2021

La plus grosse difficulté concerne les détachements constitués *ad hoc* pour le 14 juillet, c'est-à-dire que l'on regroupe des personnes qui ne se connaissent pas pour former un carré particulier. L'objectif de la semaine sera alors de les aligner et de faire en sorte que chacun soit tiré vers le haut : tous doivent être dans l'excellence !

La COVID-19 a-t-elle été un frein à la préparation de ce défilé ? Quelles mesures avez-vous dû prendre ?

Les troupes ont toutes été logées dans des emprises militaires d'Ile de France avec, en effet, une difficulté particulière cette année liée à la crise sanitaire. Celle-ci s'est imposée à nous sur les questions de stationnement et d'hébergement.

Ainsi a-t-il fallu cloisonner le plus possible l'hébergement de la mission Sentinelle (dont l'activité se poursuit évidemment pendant la semaine du 14 juillet) et les forces dites « défilantes ». Dans les années précédentes nous avions des emprises où l'on pouvait faire cohabiter les deux ; cette année nous avons tout fait pour éviter la création de cluster et, le cas échéant, des infections avec des transferts de virus. De manière plus générale, toutes les mesures ont été prises. Ainsi toutes les personnes défilantes ont été vaccinées avant de venir, y compris la force sentinelle ; les phases de transport étaient conditionnées au port du masque. Nous n'avons eu aucun problème lié à la COVID-19.

Toutes ces mesures drastiques nous ont permis de faire un défilé classique avec beaucoup de rigueur dans la préparation. Cela m'a également permis d'obtenir de la ministre des Armées et du président de la République que les troupes défilent sans masque.

Quel est, mon général, le plus gros défi auquel vous avez été confronté dans l'organisation de ce 14 juillet ?

Le défi le plus important est ce que l'on ne voit pas : le défi logistique. Ce sont nos combattants de l'appui mouvement qui sont mobilisés puisqu'on sollicite la moitié des « circulateurs » de l'armée française rien que pour cette opération.

Le défilé du 14 juillet est la plus grosse opération logistique sur le territoire national. Les spectateurs ne voient que la phase du défilé le jour J et c'est tant mieux.

C'est un peu comme le sportif de haut niveau qui s'entraîne beaucoup : ainsi du patineur dans la haute performance physique qui reste souriant tout au long de l'épreuve.

C'est identique pour le défilé : les déplacements et la coordination doivent être parfaitement maîtrisés. Car le défilé représente plusieurs tableaux consécutifs : le défilé aérien, à pied, motorisé ; tout s'enchaîne à la seconde près.

Ainsi de la patrouille de France qui doit passer exactement à la seconde près dès que le tableau initial se termine. Tout cela ne s'improvise pas.

« Le défi le plus important est ce que l'on ne voit pas : le défi logistique »

Comment cela se coordonne-t-il ?

C'est d'abord et avant tout un travail de répétition avec des équipes qui sont rodées et qui maîtrisent parfaitement leur sujet. Le travail répétitif a une part importante dans cette réussite.

Par exemple pour le défilé aérien. Tous les avions se mettent dans des « boîtes » à l'ouest parisien (la Patrouille de France décolle de Villacoublay) dans l'heure qui précède le défilé aérien. Cela peut aller jusqu'à plus de 100 km de la capitale, jusqu'à Evreux.

Le défilé aérien représente plusieurs tableaux de quatre à six avions. Pour chaque thème les avions sont dans une « boîte » et tournent à plusieurs dizaines de kilomètres de Paris ; il y a un poste de commandement en haut de l'Arc de Triomphe piloté par l'armée de l'air ; c'est lui qui cadence le défilé aérien en faisant sortir au fur et à mesure les avions de chaque « boîte » pour les mettre dans l'axe et faire en sorte qu'à la seconde près tous les tableaux passent les uns après les autres à la bonne vitesse, à la bonne altitude et dans un alignement parfait. Cette chorégraphie est d'une minutie absolue ; les gens ne se rendent pas compte du travail qu'il y a en amont –ce qui prouve que les choses sont bien menées !

En ce qui concerne le défilé motorisé, la plupart des engins ou des chars viennent par porte-char ou par voies ferrées. Dans les phases terminales, les entraînements se déroulent à Brétigny-sur-Orge où nous avons une ancienne base aérienne permettant de simuler les Champs-Élysées. Cet entraînement dure jusqu'à la veille du jour J.

Les troupes à pied s'entraînent au camp de Satory, près de Versailles, où sont reconstitués, comme sur les Champs-Élysées, les marquages au sol.

Comme vous le constatez, ce sont des opérations logistiques de très haut vol et d'un niveau d'expertise très élevé.



Le GMP sur le terrain, dans le cadre de l'opération Sentinelle

L'opération « les Français à la rencontre de leurs armées » dans différents lieux de la capitale, dont l'esplanade des Invalides, a été un véritable succès. Qu'en retenir-vous pour l'avenir ?

Il faut continuer ce genre d'opérations en les maîtrisant car, cette année encore, ils ont regroupé un large public très enthousiaste. La fréquentation a été très importante sur tous nos sites et plus particulièrement sur le site de l'esplanade des Invalides où il y avait des hélicoptères et beaucoup de matériel –ce fut donc la plus visible. On l'a fait dans d'autres arrondissements.

L'idée est donc de la reproduire : elle répond à une véritable attente des Parisiens et des Franciliens après le défilé formel du matin.

Les impératifs logistiques et sécuritaires doivent être respectés, d'abord parce que la menace terroriste est toujours latente, ensuite parce qu'on y a du matériel de grande qualité qui, pour partie, a défilé le matin et, enfin, parce que notre personnel et la population doivent également être protégés.

Les armées jouissent d'une cote de bienveillance et de satisfaction très élevée ; en plus, nous prenons acte que la crise sanitaire a encore accentué cette appréciation puisque les armées ont répondu présent à toutes les sollicitations, notamment dans le cadre de la mission résilience –qui n'est pas terminée et qui a permis aux armées de contribuer à des missions d'aides sanitaires, logistiques, sécuritaires et, depuis ce printemps, d'appui à la création de centres de vaccination. En Ile-de-France nous avons activé, ils sont toujours actifs au moment où je parle, deux vaccinodromes dans nos deux hôpitaux parisiens : l'HIA Percy à Clamart et l'hôpital Bégin à Saint Mandé.

« Les armées jouissent d'une cote de bienveillance et de satisfaction très élevée »

Envisagez-vous à l'avenir un rôle pour la réserve citoyenne dans l'organisation et le déroulement du 14 juillet ?

Lors de la fête nationale, il y a des opportunités afin que les réservistes citoyens nous apportent leur appui précieux. En particulier à l'occasion de l'opération « les Français à la rencontre de leurs Armées », notamment en termes de relations publiques et d'aides logistiques.

Le défilé en lui-même, c'est une opération très militaire, très normée, très structurée. Nous pouvons, ici ou là, recourir à quelques compétences. Ainsi pour l'opération Bleuets de France : c'est un jour fédérateur et la collecte du Bleuets y a tout à fait sa place, d'autant qu'autour des Champs-Élysées la foule est importante et les gens peuvent être généreux.

« les réservistes citoyens nous apportent leur appui précieux »

Voilà maintenant une année que vous avez embrassé vos fonctions ; quel regard portez-vous sur ces douze derniers mois, comment les définiriez-vous ?

C'est dense ! La chance qu'a tout gouverneur militaire de Paris, c'est d'avoir des activités très variées ; le champ d'intervention est extrêmement large.

Bien entendu, comme tout un chacun, nous avons été touchés dans nos activités, en particulier celles de rayonnement, par la crise sanitaire ; un certain nombre d'événements programmés ont ainsi été entravés.

En ce qui concerne la conduite des opérations Sentinelles et Résilience, nous nous sommes adaptés à la crise et les missions se sont poursuivies.

Les missions d'appui au fonctionnement des unités en Ile de France se sont également poursuivies : les Armées ne se sont pas arrêtées avec la crise !

Les missions d'accompagnement des familles endeuillées se sont bien sûr poursuivies avec toujours autant d'énergie et de force.

Bref, les activités sont suffisamment riches et variées pour ne pas s'ennuyer. C'est une responsabilité très importante mais qui a la chance d'être portée par une équipe très compétente, jouant pleinement son rôle

Quels sont les projets que vous avez commencé à initier ?

Avec les opérations Sentinelle et Résilience, nous sommes, mon cabinet et moi-même, pleinement mobilisés, sans parler des opérations ponctuelles –souvent urgentes– qu'il nous faut gérer.

L'un des grands défis sur lequel nous commençons à travailler concerne les Jeux olympiques de 2024. Nous aurons une part active dans l'organisation logistique de cet événement d'envergure. Les équipes seront pleinement mobilisées pour protéger l'ensemble des participants ; les Armées le seront également vis-à-vis des athlètes étant donné notre expertise dans le domaine sportif avec, entre autres, la mise à disposition de nos infrastructures sportives.

Connaissant votre attachement à la réserve citoyenne, et pour conclure, comment, selon vous, doit-elle se mobiliser dans l'année qui vient ?

En effet, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, je tiens à tisser des liens forts avec l'ensemble des réservistes citoyens qui me sont rattachés. Je compte beaucoup sur leur implication et en particulier en ce qui concerne le rayonnement de l'armée de Terre. Les compétences des réservistes citoyens sont très variées et je sais que nous pouvons ensemble créer de véritables synergies.

De façon plus pragmatique, des comités ont été créés et je souhaite que chacun de ceux-ci me fasse des retours concrets au cours de l'année 2022.

Je sais pouvoir compter sur l'esprit d'initiative de chacun et remercie une nouvelle fois les réservistes citoyens pour leur engagement.



Le GMP entouré des réservistes citoyens-Terre Ile de France – Arc de Triomphe, Juin 2021



Général d'armée Pierre Schill, nouveau CEMAT

CDT (rc) Thierry Laugier



Le général d'armée Pierre Schill est né le 10 septembre 1967 à Chalons sur Marne (51).

Saint-cyrien de la promotion Lieutenant Tom Morel (1987-1990), il choisit à la fin de sa scolarité de servir dans l'arme des troupes de marine.

Après avoir suivi sa formation de chef de section à Montpellier, il est affecté au [3e régiment d'infanterie de marine](#) (3e RIMa) à Vannes. A la tête de sa section, le lieutenant Schill est successivement engagé dans les opérations Epervier au Tchad, Oryx en Somalie et en ex-Yougoslavie à Sarajevo.

Promu capitaine en 1994, il est désigné pour servir au régiment d'infanterie de marine du Pacifique en Polynésie (RIMaP-P) comme officier adjoint. En 1996, il rejoint Le Mans pour commander la 2e compagnie de combat, « les boucs » du [2e RIMa](#). Il est déployé en Albanie ainsi qu'en République centrafricaine.

En août 1999, il est affecté à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, en qualité d'officier supérieur adjoint, pour encadrer les sous-lieutenants des promotions De la France Combattante, Chef d'escadrons Raffali et Bicentenaire de Saint-Cyr (1999-2002).

Lauréat du concours du cours supérieur d'état-major (CSEM), il suit à partir de 2002 l'enseignement dispensé à la 116e promotion du CSEM puis intègre la 11e promotion du Collège interarmées de défense (CID actuelle Ecole de Guerre). Breveté du CID en 2004, le lieutenant-colonel Schill retrouve, la même année, la garnison de Vannes et le 3e RIMa où il occupe les fonctions de chef du bureau opérations et instruction (CBOI).

En 2004, il est déployé en République de Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération Licorne comme chef opérations du groupement tactique interarmes n°2 (GTIA 2) à Man.

En 2006, il est affecté à la division Plans programme évaluation (PPE) de l'état-major des Armées comme officier traitant. Durant trois années, il contribue à la préparation des auditions parlementaires du chef d'état-major des Armées (CEMA). En 2008, ses travaux portent sur l'application de la révision générale des politiques publiques (RGPP) aux Armées dans le cadre de la rédaction du Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale. Puis il participe à l'élaboration de la loi de programmation militaire 2009-2014 dans le contexte de la pleine application de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) au ministère de la Défense.

En 2009, il est désigné pour commander le 3e RIMa. Chef de corps, il est notamment déployé au Sénégal en 2011 dans le cadre d'une manœuvre amphibie interalliée. A l'issue de son temps de commandement, le colonel Schill fait partie des auditeurs de la 61e session du Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM) et de la 64e session de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN). Adjoint au chef de l'état-major particulier du président de la République (CEMP) à partir de l'été 2012, il est notamment chargé des opérations militaires, de la programmation militaire et du budget de la défense.

Nommé général de brigade en 2017, il prend le commandement de la [9e Brigade d'infanterie de marine](#) (9e BIMa) dont l'état-major est à Poitiers. En 2019, il est désigné pour occuper les fonctions de chef de la division emploi des forces de l'état-major des Armées.

Le 22 juillet 2021, il est élevé au rang et appellation de général d'armée et nommé chef d'état-major de l'armée de Terre.

Le général d'armée Pierre Schill est officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, titulaire de la croix de la Valeur militaire avec deux citations.



Service national universel

CDT Christophe Cazorla



Après une phase de préfiguration en 2019 , et non pas expérimentation comme il est souvent dit, dans treize départements représentatifs de la diversité des territoires, et après l'annulation de l'édition de 2020 pour cause de pandémie, l'année 2021 voyait pour la première fois le dispositif étendu à l'ensemble des départements métropolitains et dans les Outre-mer.

Du 21 juin au 2 juillet s'est tenu le premier séjour SNU de PARIS. C'est le seul département où se sont tenus deux séjours en parallèle, permettant d'accueillir plus de 300 jeunes.

Les quinze jours furent denses, aussi bien pour les jeunes volontaires que pour les encadrants. Cependant les retours sont très positifs du côté de ces jeunes citoyens. Après plusieurs temps forts, dont les cérémonies de ravivage de la Flamme, le séjour s'est clôturé par une cérémonie dans la cour du dôme des Invalides en présence du ministre de l'éducation nationale, de la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'engagement, du recteur de région académique Ile-de-France et du GMP.

Durant le séjour, une journée est consacrée à la défense. Organisée par les bureaux du service national qui pilote traditionnellement la JDC (journée défense et citoyenneté), la journée Défense/mémoire (JDM) doit permettre aux jeunes d'appréhender ces thématiques à travers quatre modules : décision défense, métiers et cyber, résilience, mémoire.

Plusieurs réservistes citoyens ont participé au SNU à différents niveaux : cadre de compagnie durant le séjour, animateurs durant la JDM. Dans les deux cas, une formation a été dispensée en amont. Pour la JDM, au départ les réservistes citoyens devaient uniquement être formés sur le module décision défense mais, finalement, ils ont étudié les quatre modules. En fonction des centres de séjours où ces réservistes citoyens sont intervenus en IDF, ils ont fait partie des animateurs du module décision défense et, parfois, ont participé à tous les modules.

Vous trouverez ci-après les témoignages d'une partie des intervenants de ce premier séjour SNU.

CDT (rc) François-Xavier de Larminat, DMD 77

En juin dernier, j'ai eu le plaisir d'encadrer, en tant que capitaine de compagnie, le séjour de cohésion du service national universel (SNU) à Sourdon en Seine-et-Marne.

Ce séjour de cohésion de deux semaines poursuivait 4 objectifs :

- accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement ;
- garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge ;
- renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel ;
- valoriser les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel et naturel.

Dans l'ensemble, ces objectifs ont été largement atteints. Pour n'en citer que quelques-uns, j'évoquerai notamment la manifestation régulière des symboles de la Nation, au premier rang desquels le lever des couleurs et le chant de l'hymne national qui ont suscité l'adhésion des volontaires ; la qualité de militaire du chef adjoint

encadrement (réserviste opérationnel) ayant permis des cérémonies de qualité. Les volontaires ont sollicité et adopté quelques notions d'ordre serré, ponctuées de chants.

Les activités physiques, sportives et de cohésion ont été très bien menées et source de cohésion, d'émulation et de partage.

La découverte de l'engagement a été riche grâce à la qualité des intervenants SDIS, Gendarmerie, Police et notamment à des interventions de personnalités.

En matière de défense, sécurité et résilience nationales, une marche en forêt avec des ateliers ciblés (topographie : savoir s'orienter, savoir alerter, savoir secourir...) a permis un focus complet d'une journée.

Enfin, sur une note plus personnelle, j'ai été surpris par la qualité de l'engagement de ces jeunes volontaires, leur faculté d'adaptation, leur souhait et besoin de cadrage qu'ils ont librement acceptés.

Nous sommes d'ailleurs toujours en contact entre encadrants et certains volontaires.

CDT (rc) Damien Y. Nait-Aiss

Après une formation succincte sur le module « Jeu Décision Défense », je me suis mobilisé sur 2 jours en juin 2021 au Fort de Vincennes.

Cet évènement a rassemblé, outre les réservistes citoyens du GMP, des auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN), des cadres des trois Armées et de l'Education Nationale.



• Jour J

7 / 8 équipes rassemblant chacune une douzaine de jeunes : elles disposaient d'un planning sur la journée permettant d'effectuer une rotation dans les salles dédiées par thématiques ; la contiguïté des salles permettant une optimisation du temps de déplacement.

J'ai eu l'occasion de coanimer les groupes avec les cadres militaires et civils, en capitalisant sur mon expérience militaire (interventions OPEX, topographie...), mon implication associative auprès des Jeunes concernant la Mémoire et la Citoyenneté mais aussi mon activité professionnelle actuelle (Systèmes d'information).

• Module défense

Ce module implique les jeunes dans un jeu du type « War Games » intitulé « Jeu Décision Défense » : l'outil est remarquable mais les règles du jeu sont un peu délicates à maîtriser de prime abord, y compris pour des adultes.



A l'aide des cartes du « Jeu décision Défense », j'ai utilisé une approche interactive en questionnant les jeunes sur leurs connaissances géographiques pour localiser nos OPEX.

Je développe ensuite concernant la complémentarité et spécificité des 3 armées, et enfin les raisons de nos interventions et explique l'intérêt des différents moyens.

Enfin intervient la mise en situation avec la distribution de cartes et la répartition des rôles :

« Vous êtes la Présidente de la République, avec l'aide de votre Conseil de Défense vous devez protéger nos concitoyens/nes et Défendre les intérêts de la nation, ...

...Vous..., Vous êtes son Ministre de la Défense, et Vous son Chef d'Etat Major, (...) ».



La mise en situation s'opère selon leur personnalité : un jeune PR décide sans concertation, un autre délègue la décision à son Conseil de Défense...

J'en profite pour leur rappeler qui est le Chef des Armées et l'utilité du Conseil de Défense.

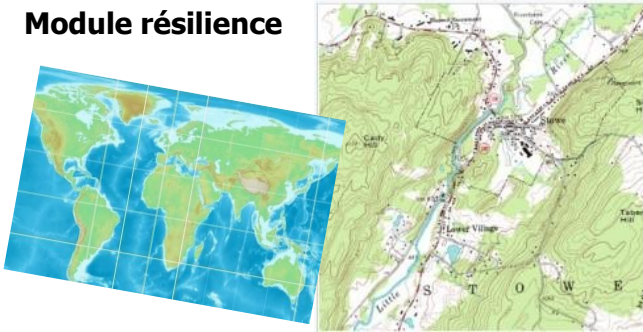
Les OPEX étant associés à une « guerre », j'enchaîne sur mes témoignages en Opérations Extérieures afin de souligner également le rôle des ACM/CIMIC, actions civilo-militaires et humanitaires ainsi que notre contribution à la restauration de l'autorité des institutions locales en difficulté.

Une projection assortie d'un quizz en fin de séance, rappelle les fondamentaux (Constitution, Hiérarchie militaires, les uniformes des Armées...)

Les intérêts principaux de ce module portent sur la sensibilisation à la multiplicité des risques actuels, aux enjeux de la défense, la nécessité de défendre les intérêts supérieurs de la Nation, mais aussi la complexité du processus décisionnel pour les autorités.

Questionnés en fin de partie, la plupart des participants du groupe m'indique mieux appréhender à présent les raisons de nos interventions et les différents moyens que nous devons y consacrer.

• Module résilience



Le module réalisé en salle sensibilise les jeunes aux nécessités de connaître les rudiments de l'orientation ; L'approche de la carte topographique est une vraie découverte pour la quasi-totalité de ces jeunes citadins !

Discipline technique, j'ai approché la topographie sous un angle didactique et de manière progressive afin de faire participer le plus grand nombre : identifier les concentrations urbaines, les routes, et cours d'eau, les zones boisées...

Puis j'ai traité des courbes de niveaux, et enfin abordé l'orientation de la carte, sujet plus délicat. J'ai évoqué le lien entre la boussole et les 3 « Nords » (Nord de la carte, Nord géographique, Nord magnétique, ...) et enfin la DMR. (Évolution du champ magnétique terrestre).

Je termine par l'intérêt pratique de pouvoir s'orienter et surtout donner des points de repères tangibles pour guider un interlocuteur à distance (retrouver une personne, aller à un rendez-vous, guider les secours...) : cela entraîne l'adhésion de la majorité.

Je conclus sur l'existence d'une activité conciliant sport et orientation : la course d'orientation : Étonnés certains affirment vouloir s'y inscrire ...

Enfin un rappel est effectué sur les N° d'urgence à connaître.



• Module mémoire

L'approche de ce module est différente selon les intervenants ; certains l'aborde sous l'angle historique avant de présenter en synthèse le déroulé d'une cérémonie, d'autre aborde d'emblée le déroulé de la cérémonie à l'issue de la projection.

La projection initiale porte sur les interventions récentes : elle est l'occasion d'échanges sur les interventions de la France et / ou les conflits actuels : l'intérêt sur le sujet est manifeste.

Pour répondre aux nombreuses questions, je rappelle que la France dispose d'un siège permanent au Conseil de Sécurité, que nous défendons nos intérêts et ceux de nos alliés avec lesquels nous sommes liés par des accords de défense, notamment avec des pays africains, ce qui surprend plus d'un/d'une...

Je précise également que les interventions OPEX s'effectuent dans un cadre légal d'accord bilatéral et ou de mandat international (ONU...).

J'insiste sur le rôle rassurant pour les populations locales de notre présence sans omettre les impacts positifs tant économiques que sécuritaires.

L'approche du déroulé de la cérémonie type se fait via un tapis et cartes représentant les différents acteurs : Autorités civiles et militaires, associations mémorielles, invités officiels, public ...

J'explique les raisons d'être des cérémonies et les phases principales : j'interpelle les jeunes sur les témoignages familiaux dont ils disposent concernant les périodes évoquées par la projection (Indochine, Corée, Algérie, voire OPEX).

Je termine avec un sondage réalisé auprès des participants aux cérémonies. Peu de réponses positives, mais une douzaine indique vouloir y assister : rendez-vous est pris !



• Module métier/cyber

Ce module met l'accent sur les risques inhérents aux risques numériques, ainsi que les opportunités sur les carrières militaires.

Les opportunités de carrière militaire sont traitées via les avantages et inconvénients de la condition militaire ce qui permet de confirmer ou infirmer quelques idées préconçues ou « légendes urbaines ». J'indique également que la notion d'engagement revêt plusieurs aspects : d'autres possibilités d'engagement militaires ou civiles existent (Réserve Opérationnelle, Réserve Citoyenne, Action Civile, Croix Rouge...)

• Réseaux sociaux et vie privée, cyber harcèlement, cyber influence, « infox », phishing...

J'illustre chaque thème par un exemple concret pour finir sur les bonnes pratiques : discrétion sur sa vie privée, méfiance vis-à-vis des mails provenant d'expéditeurs inconnus, rejet des demandes d'ami/e inconnus sur les réseaux sociaux, ne pas cliquer sur les pièces jointes ou liens d'inconnu/e...

Cette expérience a été enrichissante à plus d'un titre ; partage d'expériences avec les différents cadres, acquisitions/rappels de connaissances, public motivé...

Mon constat global est que le rythme soutenu des journées SNU n'a pas altéré la curiosité des jeunes sur les différents sujets abordés, malgré la fatigue accumulée manifeste.

Sur le plan pédagogique, les supports « Jeu Décision Défense » et « Mémoire » sont remarquablement conçus.

Aussi je suggère que les modules Résilience et Métiers / Cyber s'en inspirent.

Il apparaît cependant que cette génération a quelques difficultés à maintenir une attention soutenue sur la durée lors de « présentation académique » :

Une approche interactive est nécessaire pour éviter le « décrochage ».

Encadrés par un/une « chef de groupe » (1 pour 10 environ), les jeunes volontaires se montrent dans l'ensemble disciplinés, attentifs et sont demandeurs de « témoignages » ou de « vécu » sur les sujets traités.

Mes échanges directs avec les jeunes participants confirment que la majorité est ravie : J'attends pour ma part, impatiemment la prochaine édition !

ADJ (rc) Jean-Luc Farcy, DMD77

Une journée de formation JDM a été diffusée au Fort Neuf de Vincennes le 8 juin 2021 pour les intervenants SNU dits IHEDN/RC.

Le déroulé présentait le contenu de la Journée Défense et Mémoire :

- le module Topographie,
- le module Jeu Décision Défense,
- Le module Mémoire.

Une grande partie du temps de cette journée a été consacrée au « Jeu Décision Défense » pour acquérir les règles de ce jeu.

A l'issue de cette journée je suis reparti un peu anxieux quant au déroulement du JDD (je n'ai jamais animé chez les ados).

Le 22 juin 2021 première prise de contact avec les participants SNU et leurs encadrants. Après un court temps de flottement je suis dans le dur avec mon premier groupe. J'anime le « Jeu Décision Défense ». Les participants se prennent au jeu, les questions fusent, je peux sans problème passer les messages. La cohésion a très bien fonctionné, les participants sont impliqués, aucun temps mort. A l'issue de cette première animation je suis confiant pour la suite.

A la clôture de cette journée je suis fatigué mais confiant. J'ai animé 4 groupes JDD ; les participants ont été très actifs et passionnés dans l'ensemble. Je suis prêt à recommencer cette aventure





CDT (rc) Michèle Maréchal

C'était une belle journée ensoleillée. Sur le site de Grosbois, au milieu des chevaux de course.

A mon arrivée, la salle prévue pour l'organisation du jeu était vide. Il n'y avait personne, ni militaire ni civil, ni jeune... seule une pile de bouteilles d'eau attendait d'être distribuée. Je m'interrogeais lorsque soudain, apparaît au loin, un groupe de personnes dont j'ai tout de suite compris que le responsable qui était en tête venait de lancer la mise en place et distribuait les missions. Je me croyais être arrivée en avance, ils étaient là bien avant moi !

C'est dans la bonne humeur et l'enthousiasme que chacun s'est agité pour installer les tables, mettre les chaises, ouvrir les boîtes à jeux. Lorsque j'ai découvert le jeune militaire avec lequel je lancerai le jeu, je me suis accrochée à l'idée qu'il le maîtrisait !

Après un rassemblement de tous les jeunes du SNU sur la place d'honneur du centre équestre à côté de l'orangerie et le discours du colonel responsable, le signal du déplacement des jeunes identifiés par des couleurs, nous a permis d'apprécier la danse des couleurs. Chacun rejoignant l'animateur du moment pour vivre les activités du SNU.

J'avais rejoint ma table à jeu et je grignotais les dernières miettes de règles que les uns et les autres distribuaient à qui voulait bien les entendre lorsque soudain, je reconnais le jeune formateur que nous avons eu au fort neuf de Vincennes. J'étais sauvée, il m'avait rafraîchie les idées. J'ai bombardé de photos l'ordre des cartes pour lancer le jeu et je me tenais prête à accueillir le premier groupe de jeunes engagés dans le SNU.

Alors que j'ai l'habitude de fréquenter les élèves, j'ai été très impressionnée par tous ces jeunes. Un grand nombre était tout à fait capable de placer les pays sur la carte ! Certains ont compris les règles très rapidement et se sont pris au jeu. Lorsque le glas de la fin sonnait, pour la plupart c'était avec regret. J'ai ainsi pu animer plusieurs parties dans la journée. Un excellent repas nous attendait agrémenté d'un gâteau « fait maison » ! Je reviendrais volontiers pour le gâteau !

Quelques élèves de mon lycée se sont également engagés dans le SNU cette année et je les avais reçus avec un petit goûter avant leur départ en juin dernier. J'ai retrouvé un de mes élèves sur le site de Grosbois, à ma table à jeu ! Je voulais être au plus proche d'eux pour mieux comprendre ce qu'ils découvriront, c'est la raison pour laquelle je me suis portée volontaire pour animer une activité. Je les retrouve le 27 septembre pour qu'ils me racontent et m'apportent quelques photos que nous mettrons sur le site du lycée mais je sais d'ores et déjà que leur passage au SNU leur a apporté une grande joie ! Nous leurs demanderons de témoigner auprès de notre classe défense et sécurité globale initiée cette année dans mon lycée. Et la boucle sera bouclée !





Ravivage de la Flamme

CDT (rc) Nathalie Berland



Le 30 juin, en fin de journée, le gouverneur militaire de Paris avait convié la réserve citoyenne à l'évènement annuel du ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe.

Dépôt d'une gerbe sur la tombe du soldat inconnu par le GMP entouré de ses réservistes, CDT (rc) Nathalie Berland et Alain Broquet

Ravivage de la flamme. Pour la RC : LCL (rc) Jean-Louis Poupard et CDT (rc) Bruno de Laigue



Une fois ce moment solennel passé, les réservistes se sont retrouvés dans les salons du gouverneur où ils purent assister à un discours du gouverneur résumant l'année passée et à un moment de chancellerie.

Pour clôturer l'année et la soirée, les réservistes ont été invités à partager un moment convivial, dans le strict respect des règles sanitaires.



Ravivage de la Flamme :

- M. Bruno de Laigue, CDT *ad honores* (RC-T), mis en avant pour la création et son rôle de rédacteur en chef du bulletin « *ad honores* » 2020-2021.
- M. Jean-Louis Poupard, LCL *ad honores* (RC-T), mis en avant pour son implication dans la promotion du dispositif OMEGA auprès du groupe Mulliez.

Accueil du GMP et dépôt de la gerbe réserve citoyenne

- Mme Nathalie Berland, CDT *ad honores* (RC-T), mise en avant pour son implication dans le groupe communication et dans le bulletin « *ad honores* ».
- M. Alain Broquet, CDT *ad honores* (RC-T), mis en avant pour son implication comme graphiste du bulletin « *ad honores* ».

Porte drapeau :

- M. Christophe Candat (RLJC), CDT *ad honores* (RC-T), mis en avant pour son implication auprès des jeunes depuis son engagement en 2014 et les actions de devoir de mémoire.

Porteur de gerbe :

- Mme Michèle Maréchal, CDT *ad honores* (RC-T), mise en avant pour son implication dans la création d'un CDSG dans son lycée et comme animatrice JDM dans le SNU 2022.
- M. Jean-Luc Farcy, ADJ *ad honores* (RC-T), mis en avant pour son implication dans le diner Vulnerati et comme animateur JDM dans le SNU 2021.

Piquet d'honneur :

- Mme Marie-Christine Langlais, LCL *ad honores* (RC-T), mise en avant pour son implication dans le bulletin ad-honores et la collecte du Bleuet.
- M. Philippe Méré, LCL *ad honores* (RC-T), mis en avant pour son implication dans le comité acculturation et l'information donnée aux nouveaux RC-T.
- Mme Carole Pitet, CDT *ad honores* (RC-T), mise en avant pour son implication dans le don du sang et de nombreuses participations aux activités dans la réserve citoyenne.
- M. Jacques Ernotte, CDT *ad honores* (RC-T), mis en avant pour l'ensemble de son implication dans la RC-T depuis son agrément en 2016.

Photographe :

- M. Jean-Louis Dibusz, CDT *ad honores* (RC-T).



Les Rencontres Militaires Blessures et Sports (RMBS)

Chef d'escadron Aïda Rafik, Officier communication-synthèse, CABAT

Les rencontres militaires blessures et sports (RMBS) sont un dispositif interarmées qui joue un rôle majeur, aussi bien individuellement pour la reconstruction par le sport du militaire blessé, que collectivement pour le rayonnement de cette grande cause.



L'une des composantes de l'accompagnement des blessés est la reconstruction et la réinsertion par le sport. Une pratique sportive adaptée permet en effet au blessé de se réapproprier son corps et de se resocialiser à travers des activités de groupe.

Depuis 2012, des rencontres militaires blessures et sports (RMBS) sont organisées par les armées, le service de santé des armées et le commissariat aux sports militaires, avec le concours de plusieurs fédérations et associations sportives, des associations caritatives ainsi que des entreprises du secteur de la défense.

Les RMBS s'inscrivent dans un contexte interministériel, avec la signature le 4 juin 2013 d'une lettre d'intention suivie le 4 mars 2014 d'un protocole interministériel. Ce document, signé par le ministre de l'intérieur, le ministre des Armées, la ministre des Sports et le ministre délégué chargé des personnes handicapées, a permis de pérenniser les RMBS, de favoriser la pratique sportive des militaires blessés, de promouvoir la réinsertion socio-professionnelle par le sport, et de développer la coopération dans le domaine de la recherche ergonomique et fonctionnelle.



La session 2021 des RMBS (10^{ème} édition) s'est de nouveau tenue du 30 mai au 19 juin à Aubigny-sur-Nère, au sein du Centre Régional Jeunesse et Sports (CRJS). Cette structure civile offre un cadre particulièrement favorable pour accueillir tous les types de blessés (physiques ou psychologiques) et pour bénéficier de nombreuses infrastructures adaptées aux activités sportives proposées.

Lors des 3 stages d'une semaine chacun (dont 2 incluant des blessés lourdement handicapés). Un total de 66 blessés⁽¹⁾ a été accueilli : 53 de l'armée de Terre, 7 de la Gendarmerie nationale, 2 de l'armée de l'Air et 4 de la Marine nationale.





Les blessés sont encadrés pendant ces rencontres (encadrement de 1/1 pour les blessés autonomes et de 4/1 pour les très grands blessés) ; la coordination est réalisée par la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) et les blessés sont suivis en permanence par une équipe pluridisciplinaire (médecin des armées, psychologue, personnel médical, cadres sportifs du centre national des sports de la défense (CNSD) et du cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides (CSINI), experts du centre d'études et de recherche sur les appareillages des handicapés (CERAH), référents administratifs...). A l'issue de leur stage RMBS, certains blessés sont orientés, selon leur souhait et leurs capacités, vers la pratique du handisport de compétition.

L'année 2021 a permis de proposer aux blessés, pour chaque stage, une vingtaine d'activités sportives (dont basket fauteuil, karting, escrime, tir à l'arc, biathlon, VTT, équitation, plongée en piscine, kin ball⁽²⁾).



Les RMBS ont cette année encore fait l'objet de divers reportages et interviews par des journalistes de la presse locale, régionale et radiophonique nationale. Elles ont également été visitées par des autorités militaires, ainsi que par certains des 21 mécènes⁽³⁾ qui financent en grande partie ces rencontres. La contribution et le soutien de ces mécènes sont primordiaux pour la tenue de ces rencontres annuelles.

Du fait de la période électorale, les autorités politiques qui s'étaient manifestées pour rendre visite aux blessés comme lors des années précédentes n'ont pas pu le faire.

Toutes ces caractéristiques font des RMBS un symbole fort du lien entre l'armée et la Nation, au service de ceux qui ont lourdement payé leur engagement au service de la France.



(1) 41 blessés lors de l'édition 2020 qui s'était tenue au CNSD en octobre 2020 du fait de la crise sanitaire.

(2) Kin ball : sport collectif se jouant avec une balle de 1,22m de diamètre et par trois équipes de quatre joueurs ; il a été créé en 1987 au Québec et se pratique en France depuis 2001.

(3) Club des mécènes : ADOMS, AIRBUS GROUP, ARQUUS, Fondation maison de la gendarmerie, Caisse nationale du gendarme, CILAS, fédération nationale André Maginot, FOSA, MBDA, Mutuelle UNEO, NEXTER, ONAC VG, le Bleu de France, SOLIDARM, SOLIDARITE DEFENSE, TERRE FRATERNITE, TEGO, THALES, UBFT « les gueules cassées », UTILIS.

Vulnerati : pour les blessés de l'armée de terre

CDT Christophe Cazorla

Dans le cadre de la journée nationale des blessés (JNBAT), l'armée de Terre a organisé le mardi 15 juin 2021 le premier diner « Vulnerati ». Cet évènement caritatif, dont le but est de collecter des fonds au profit des blessés de l'armée de Terre, était organisé dans le jardin et les salons du gouverneur militaire de Paris.



Projet porté par le CEMAT, avec le concours du pôle de rayonnement de l'armée de Terre, il a fait l'objet d'un copilotage avec la cellule relations extérieures du GMP. L'idée étant de créer un évènement prestigieux avec l'aide de chefs étoilés pour collecter un maximum d'argent.

Sous l'impulsion de Thierry Marx, une brigade de grands chefs proposait un diner gastronomique accompagné de vins prestigieux –offerts par de grandes Maisons. Parallèlement, une vente aux enchères de vins, champagnes et spiritueux, dons d'une quarantaine de producteurs et particuliers, était organisée par Maître Khan pendant l'après-midi, la soirée étant consacrée aux lots les plus prestigieux.

À la fin de la soirée le chef d'état-major de l'armée de Terre a remis un chèque de 160 000 euros au président de Terre Fraternité.

Ce très bel évènement a mobilisé de nombreux réservistes citoyens. Pendant plusieurs mois, Jean-Louis Dibusz et Jean-Luc Farcy ont participé au démarchage des producteurs pour collecter les bouteilles de vins, illustrer le site de vente en ligne par leurs photographies. Devant leur engagement et le temps passé, ils ont reçu une lettre de félicitations du CEMAT remis par le GMP.

Lors de la soirée, trois groupes de réservistes ont assuré l'accueil et le contrôle des invités au 129 rue de Grenelle, l'encadrement de ceux-ci pour la

visite de la salle des Boiseries et du laboratoire Parmentier à l'hôpital de l'institut national des Invalides ainsi que la crypte des gouverneurs. Enfin, un dernier groupe a accueilli les invités de cette prestigieuse soirée dans les jardins du gouverneur et tenu le vestiaire durant toute la soirée.

Ce projet a aussi été possible grâce au soutien logistique et financier de l'ARCAT-IDF (signatures des conventions ; établissement des factures et reçus fiscaux avec les partenaires financiers et les producteurs de vin ; signature des devis et paiement des factures fournisseurs).

C'est donc en partie grâce au soutien indéfectible de la réserve citoyenne Terre d'Île-de-France que cette soirée a été une réussite. Que chacun en soit remercié.

Le succès de cette édition engage donc à renouveler l'opération en 2022.



De grands chefs au service d'une grande cause



Collecte pour le Bleuets de France

LCL (rc) Laurent Lougerstay et LCL (rc) Caroline Gorse

La Réserve citoyenne Terre du Gouverneur militaire de Paris a apporté son concours les 13 et 14 juillet 2021 à l'œuvre nationale du Bleuets de France, dans le cadre d'une collecte sur la voie publique.



L'œuvre nationale du Bleuets de France est une œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONAC-VG) et plus récemment, d'actes de terrorisme. Elle puise son origine dans le conflit de la Première Guerre mondiale, le bleuets à l'instar du coquelicot, fleur reprise d'ailleurs par les pays du Commonwealth pour aider les vétérans et leur famille, était l'une des rares fleurs qui continuait de pousser dans les terres retournées par le feu de l'artillerie.

L'action de l'œuvre consiste à recueillir des fonds afin de financer les œuvres sociales destinées aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, à leurs familles, et aux victimes de guerre et d'actes de terrorisme. Elle assure également une mission mémorielle en soutenant des projets valorisant l'histoire et la mémoire des conflits contemporains afin de promouvoir les valeurs citoyennes françaises.

Les premiers insignes du Bleuets de France furent créés en 1916 et vendus afin de donner aux blessés de guerre un complément de revenus. D'une collecte officialisée en 1935 par l'État les 11 novembre, le Bleuets fait aujourd'hui l'objet de collectes sur la voie publique les 11 novembre mais également les 8 mai ainsi que les 13 et 14 juillet.

C'est dans ce cadre que 14 réservistes citoyens motivés se portèrent volontaires pour quêter sur la voie publique et aller au contact du public après plus d'un an de confinement.

Répartis entre la mairie du 16^{ème} arrondissement avec l'Armée de Terre, Saint-Germain-en-Laye, le quai de la Conférence, point de départ de 900 soldats défilants accompagnés de 140 blessés et accompagnants, le parvis de la Mairie de Paris avec l'Armée de Terre, la Marine Nationale et la Délégation Générale de l'Armement, les Champs-Élysées durant le défilé, l'Esplanade des Invalides, lieu de présentation des armées avec le public et l'enceinte des Invalides dans laquelle figuraient de nombreux stands, chaque binôme de réserviste citoyen, munis de troncs et d'autocollants du Bleuets de France, fit preuve d'engagement, de pédagogie et de dialogue avec le public dans un exercice que chacun découvre.

De cette première riche expérience, nous gardons surtout la bienveillance du public, sa curiosité à mieux découvrir l'œuvre du Bleuets, sa solidarité avec le monde combattant et sa volonté d'aider. Nous avons aussi compris que notre monde évoluait et que de nombreuses personnes qui souhaitaient faire un don, n'étaient dotés que de smartphones ou de carte sans contact. Nous nous adapterons.

Forts de cette première expérience, gageons que nous pourrions accroître notre contribution à cette belle œuvre mais également porter un peu plus loin l'esprit de défense et le lien entre la Nation et ses forces armées.



Le don du sang du 14 juillet fête sa 8^{ème} édition !

LCL (rc) Stéphane Maze et COL (rc) Georges-Michel Royné

Le 14 Juillet dernier se tenait en la salle Turenne, aux Invalides, la huitième édition du don du sang aux armées.



Ce projet a été imaginé par trois réservistes citoyens (Bertrand Bouchend'homme, Georges-Michel Royné et Stéphane Maze) en 2014 en partenariat avec le Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA).

L'idée était simple : permettre au CTSA de posséder un stock suffisant de sang pour tenir tout l'été et ainsi pouvoir fournir des produits sanguins aux blessés de toutes les armes durant la période estivale traditionnellement pauvre en dons.

La première édition a eu lieu le 14 Juillet 2014, avec deux camions destinés aux dons, l'un était devant les Invalides et l'autre sur la place de la Nation.

Le succès fut immédiat : des personnes et souvent des « primo donneurs » se présentèrent spontanément, certains firent la queue sous un soleil de plomb durant trois heures pour donner leur sang.

Cette première année permit de récolter 90 poches de sang ; en comparaison l'édition 2021 compte 350 dons !

Les éditions suivantes se déroulèrent dans le terminal d'Air France sur l'esplanade des Invalides puis dans l'enceinte des Invalides.

Les équipes du don sang sont aussi systématiquement présentes depuis la première

édition en 2018 de la Journée Nationale des Blessés de l'Armée de Terre (JNBAT), avec le même objectif : se consacrer aux blessés.

Le CTSA fournit les moyens et savoir-faire médicaux et les réservistes citoyens du GMP se chargent d'accueillir et de guider les candidats au don durant la totalité de leur parcours.

En effet, un donneur ou futur donneur ne doit en aucun cas se retrouver seul, il est toujours accompagné et en contact avec un réserviste avant et après le don, jusqu'à sa sortie du dispositif.



D'ailleurs les réservistes citoyens du GMP prennent des rôles bien différents au sein de ce dispositif : accueil, établissement de statistiques avec les donneurs, orientation vers les tables où seront remplis les questionnaires médicaux de « pré tri », orientation vers les médecins et gestion des flux de personnes à l'intérieur de la salle Turenne, distribution de glaces, collations offertes aux donneurs, jusqu'à la sortie où est remis un « sac souvenir » contenant quelques goodies. Des sponsors et partenaires participent à l'évènement en le finançant et en offrant ces souvenirs.

Depuis 2018, un détachement du 24^e RI est venu renforcer la logistique en aidant au montage du matériel non médical et de promotion (affiches, tentes, préparation des sacs pour les donneurs ...) et s'occupant également du rationnement. Bien sûr, le détachement est présent pour travailler avec les RC et les seconder dans leurs tâches en cas d'affluence.

Lors des deux dernières éditions ont été mises en place par le CTSA des réservations de créneaux de dons sur une plate-forme médicale.

Le futur donneur peut ainsi avoir une heure de passage prévisionnelle et être certain de donner son sang sans temps d'attente excessif.

Qu'importe le rôle de chacun, seule la mission compte et la bonne humeur est de mise même si la journée est chargée. Il y a en moyenne trente à trente-cinq réservistes citoyens du GMP sur l'évènement de façon à assurer un roulement.

Cet évènement permet de mesurer l'attachement de nos compatriotes à leur armée et de renforcer ce lien Armée-Nation qui nous est cher.

L'édition 2022 vous attend !



Entre 2014 et 2021 le succès ne s'est pas démenti, bien au contraire :

ANNEE	LIEU	DONNEURS	DONS
2014	Camions esplanade des Invalides et place de la Nation	129	90
2015	Terminal Air France des Invalides	243	209
2016	Invalides, musée de l'Armée – salle Turenne	308	251
2017	Invalides, musée de l'Armée – salle Turenne	357	302
2018	Invalides, musée de l'Armée – salle Turenne	496	376
2019	Invalides, mess et salle de restauration du personnel	377	331
2020	Invalides, salles Turenne, Vauban et La Contemporaine	364	325
2021	Invalides, salles Turenne et La Contemporaine	366	350

(La différence entre donneurs et dons est dû à la mise à l'écart de donneurs par les médecins du CTSA pour motifs médicaux)

Le trophée de golf « Green et solidarité »

CDT Christophe Cazorla

La deuxième édition du trophée de golf « Green et solidarité » organisé sous le patronage du gouverneur militaire de Paris et en partenariat avec l'ANMOMN 75 a remporté, comme l'an passé, un vif succès. Une fois de plus, le beau temps était au rendez-vous sur le magnifique parcours du golf parc Robert Hersant à la Chaussée d'Ivry (28) avec un accueil très chaleureux de son directeur Monsieur Eric HERSANT.



Les joueurs, répartis par équipe de deux, mixte et non mixte, se sont élancés en même temps d'un trou différent, selon le principe *SCRAMBLE à 2 en SHOT GUN*, ce qui permet de faire jouer de façon fluide les 88 golfeurs présents ce jour-là.

Après des parties très disputées, les vainqueurs sont le duo de l'an dernier, le général d'armée (2S) Gérard Desjardins et M. David Raguet. Ils sont repartis chacun avec un très beau plateau d'argent gravé de la

mention « gouverneur militaire de Paris. »

Parmi les personnalités militaires jouant cette année, à noter la présence du général de corps d'armée Frédéric Hingray, DRHAT, le vice-amiral (2S) Jean-Louis Vichot, Président de l'association d'entraide Marine et le général de division Xavier d'Azémard chef d'État-major de la zone de défense de Paris

ainsi que trois élèves officiers de la 60^{ème} promotion de l'EMIA, preuve que ce trophée gagne en réputation. En effet, la qualité de l'organisation et la bonne ambiance de ce Trophée sont saluées par tous. L'implication très forte de Pascal Pigot, réserviste citoyen, et Didier Delesse, chargé de mission blessés auprès du GMP, ainsi que Serge Li Pao, réserviste citoyen et président de l'ANMOMN 75 a permis ce succès.

Pour cette seconde édition, nous avons pu compter sur la fidélité d'une douzaine de partenaires, dont la plus grande partie étaient présents l'an dernier. Cette très belle deuxième édition a permis au GMP lors d'un petit déjeuner en présence des partenaires de remettre au président de l'ADO un chèque d'un montant de 33 000 euros.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition de l'année prochaine le 17 juin 2022.



Le GMP entouré des deux gagnants de ce Trophée : à sa gauche, le général d'Armée (2S) Gérard Desjardins et, à sa droite, Monsieur David Raguet





Théâtre aux Invalides

CDT (rc) Nathalie Berland

Dans le cadre du bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}, le gouverneur militaire de Paris a organisé la représentation de la pièce de théâtre « *La dernière salve* » de Jean-Claude Brisville (mise en scène de Christophe Barbier ; interprétée par le « *Théâtre de l'Archicube* »), les 16 et 17 juin 2021. Deux soirées exceptionnelles qui se sont déroulées dans le magnifique écrin de la cour d'honneur des Invalides.



La dernière salve met en scène un duo-duel formidable entre l'Empereur déchu et son geôlier britannique.

Cet événement caritatif, placé sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel Macron, président de la République, a permis de récolter des fonds reversés aux associations : l'Entraide Marine (ADSOM), la Fondation des œuvres sociales de l'Air (FOSA), l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO), et Terre Fraternité.

Le service communication, en charge de l'évènement, a fait appel à quelques réservistes citoyens volontaires pour l'accueil et l'orientation du public.



Equipe des RC présente le 16 juin

Napoléon joueur d'échecs

LCL (rc) Igor Mazabrey



« Sauf pour la gloire, sauf pour l'art, il eut probablement mieux valu qu'il n'eût pas existé » écrit J. Bainville dans son « *Napoléon* ».

L'influence de l'Empereur sur « l'art » des échecs était au cœur d'une conférence, le 22 juin dernier, au Cercle National des Armées. Joël Gautier, CDT (rc) et Daniel Pouliquen, y ont brillamment animé la thématique « *Napoléon joueur d'échecs* ».



Il s'agissait tout d'abord de comprendre quel joueur était Napoléon.

Après un engouement extraordinaire pour les échecs en première moitié du XVIII^e siècle, où le français Philidor les domine et les théorise, la pratique s'éteint quelque peu sous la Révolution. Considérer le Roi comme l'astre d'un jeu n'est plus dans l'air du temps, en France. C'est sous l'Empire qu'ils retrouvent grâce.

Trois parties « authentiquement » jouées par Napoléon ont traversé l'histoire dont une contre le fameux automate turc. Elles permettent de se faire une opinion sur le joueur. « Nous jouons aux échecs comme on est dans la vie en général » soulignent les conférenciers « et Napoléon avait un style bien à lui ». Il se caractérise par l'assaut rapide sur le roi adverse, la concentration des pièces majeures et le refus de capituler...comme sur le champ de bataille. On pense à ses instructions au général Lauriston « souvenez-vous de ces trois choses : réunion de forces, activité et ferme résolution de périr avec gloire »

Le deuxième volet de la conférence analysait l'influence de Napoléon sur les échecs.

C'est clairement l'aura du génie militaire qui va inspirer ses contemporains. Dans cette période, qualifiée de « romantique », priorité est souvent donnée à l'affrontement, à l'attaque éclair. A cet égard, la chute de l'Empire va provoquer indirectement un aggiornamento des théories échiquéennes. Le jeu va devenir positionnel, la maîtrise technique, notamment des ouvertures, un impératif...

Aujourd'hui encore, l'approche du champion du monde Magnus Carlsen est certainement plus inspirée par Sun Tzu que par Napoléon. Je me permettrai pourtant une remarque personnelle d'amoureux du jeu. L'engouement actuel pour le format Blitz (parties rapides), où les plus grands champions du moment s'affrontent régulièrement, se caractérise par la fulgurance, le refus de subir. Ne doit-on pas y voir l'influence persistante de Napoléon ?

Cette conférence lançait le programme « **la Guerre et l'échiquier** » dont la prochaine manifestation, avec le concours de l'Institution de gestion sociale des armées (IGESA), se tiendra en Corse, en octobre. Nos deux camarades interviendront à nouveau, en présence de Marc'Andria Maurizzi, plus jeune grand maître international français de l'histoire.



Comité Acculturation

CDT (rc) Isabelle de Segonzac

L'acculturation, une information nécessaire pour mieux servir !

C'est dans l'après-midi du lundi 31 mai 2021 que s'est déroulée, à l'Hôtel national des Invalides, la première session d'information destinée aux nouveaux réservistes. Organisée par le comité « Acculturation », elle a été animée par trois réservistes citoyens (Pascale Beauthier, Philippe Méré et Isabelle Hugues de Segonzac) en présence du commandant Christophe Cazorla.



Cette séance a permis à une quinzaine de nouveaux réservistes citoyens de se présenter et d'échanger entre eux.

Trois exposés ont ponctué cette présentation, sur la base d'un diaporama, suivi d'une intervention de Madame Adeline Guillemain, venue présenter les missions du [Pôle de Rayonnement de l'Armée de Terre \(PRAT\)](#) et le site de la réserve citoyenne Terre www.rc-terre.fr.

Madame Beauthier a d'abord présenté les textes réglementaires applicables pour la réserve citoyenne ainsi que les missions du gouverneur militaire de Paris. Dans un second temps, Monsieur Méré a évoqué l'organisation de l'armée de Terre et ses effectifs. Enfin Madame de Segonzac a expliqué les grandes missions de l'armée de terre, le protocole militaire et a présenté les grades au sein des trois armées.

Après une pause, propice aux échanges, une présentation des actions réalisées par les réservistes citoyens auprès du GMP et des différents comités a été faite.

Pour conclure, le PRAT a présenté son organisation, ses missions et le site de la réserve citoyenne Terre. Ce site, créé par des réservistes citoyens, et animé par ceux-ci, en partenariat avec le PRAT.

Rappelons combien il est important que chaque réserviste citoyen soit inscrit sur ce site, ce qui permet ainsi d'avoir toutes les informations à jour

sur la réserve citoyenne mais également de découvrir les projets portés par les autres zones. D'autre part, Madame Guillemain nous a confirmé la tenue des Troisièmes Assises de la réserve citoyenne Terre au mois de novembre 2021. Ce grand rendez-vous, avec une intervention du CEMAT, est toujours un temps fort de la vie de la réserve citoyenne Terre.

Les participants ont montré un vif intérêt pour cette première session d'acculturation, n'hésitant pas à poser des questions au fil des exposés.

Le questionnaire de satisfaction, rempli par chaque personne présente, confirme l'importance de ces sessions. Elles seront donc réalisées régulièrement, après l'agrément des réservistes citoyens.

Le trio du comité « acculturation » a été heureux de conduire cette séance, dans une ambiance sympathique, et de contribuer ainsi à une meilleure connaissance de la RC et de l'armée de Terre.

Le diaporama a été diffusé à l'ensemble des réservistes citoyens : il contient de nombreuses informations utiles à tous pour évoluer dans l'univers de la réserve citoyenne de l'armée de Terre.



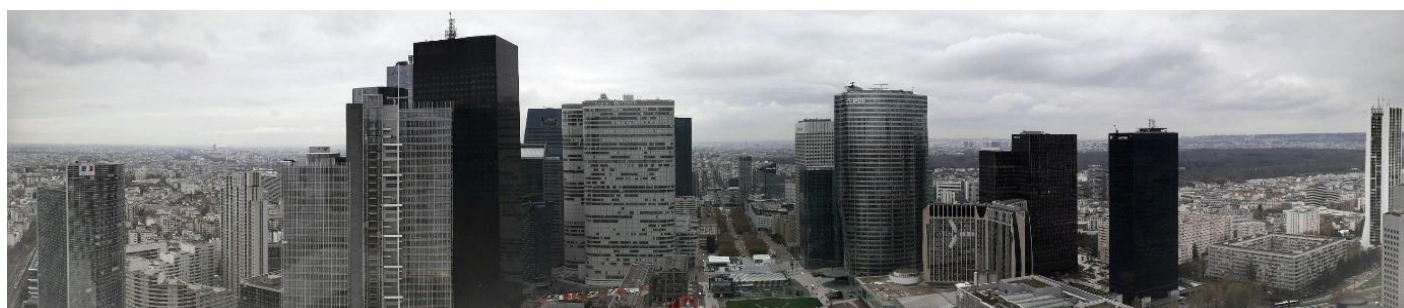


Les DMD Ile-de-France

LCL Patrice Meunier, DMD adjoint des Hauts-de-Seine

La DMD 92

Comportant 36 communes, le département des Hauts-de-Seine a été créé par la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne. Il est limitrophe à six départements de l'Ile-de-France : la Seine-Saint-Denis au nord-est, le Val d'Oise au nord, les Yvelines à l'ouest, l'Essonne au sud, le Val-de-Marne au sud-est et Paris à l'est. Intégré depuis janvier 2016 à la métropole du Grand Paris, il est le plus étroit, le plus urbanisé, le plus riche et l'un des plus actifs départements français. Sa position géographique en fait un point de passage obligatoire, tant ferroviaire que routier, pour tous les flux de transport entre la totalité de la frange Ouest de l'IDF et Paris.



Un département au dynamisme économique avéré

Département attractif et compétitif, les Hauts-de-Seine bénéficient d'une activité économique dynamique et innovante, largement dominée par le secteur tertiaire (les services représentent 60 % des salariés du département). Si le département connaît une implantation industrielle ancienne, il a su s'adapter pour devenir aujourd'hui le premier pôle technologique de la région Ile-de-France.

Les cinq filières majeures concernent les secteurs de l'ingénierie-conseil, l'informatique, les médias-numérique, la finance-assurance et la santé-pharma. Ces filières sont réparties géographiquement entre quatre pôles économiques majeurs. Le pôle de La Défense-Seine Arche, 4^{ème} quartier d'affaires mondial constitue un véritable poumon économique pour le département avec 180 000 salariés et l'un des plus grands centres commerciaux d'Europe. Les territoires de la boucle nord de Seine concentrent l'essentiel des activités industrielles du département avec plusieurs dépôts pétroliers et le port de Gennevilliers (1^{er} port fluvial français et 2^{ème} port fluvial européen après Duisbourg). Le territoire de Grand Paris Seine Ouest est en expansion dans le domaine de l'économie numérique avec également des emplois industriels dans les secteurs de l'aéronautique, du biomédical et de la plasturgie, et enfin la partie sud du département avec la présence

stratégique du pôle scientifique et technologique de la Vallée de la Bièvre, du commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Les entreprises présentes sur le territoire alto-séquanais font du département un poids lourd de l'économie de la région Ile-de-France, mais aussi du pays, avec un PIB départemental approchant les 170 milliards d'euros, soit 23 % du PIB de l'Ile-de-France et 3,6 % du PIB national (second département au niveau national en termes de PIB/hab.).

Un « département ville » fortement urbanisé et densément peuplé

Hormis Paris, les Hauts-de-Seine sont à la fois le plus petit département d'Ile-de-France (175,6 km²) et le plus peuplé après Paris et la Seine-Saint-Denis (1 613 762 habitants). Rassemblant 13,4 % de la population francilienne, sa densité moyenne de population est de 9 259 hab./km². La démographie y est cependant inégale puisque les six communes les plus peuplées (Boulogne-Billancourt, Nanterre, Courbevoie, Colombes, Asnières et Rueil-Malmaison) concentrant plus du tiers de la population tandis que les six communes les moins peuplées Marnes-la-Coquette, Vaucresson, Ville-d'Avray, Garches, Chaville et Sceaux) en rassemblent sept fois moins (4,9 %).

Trois dominantes typologiques sont à distinguer : ouvriers au nord, cadres et tertiaire au centre (concentrant des emplois à hauts revenus), cadres et retraités au sud. Le département continue de connaître une forte croissance. 3 alto-séquanais sur 10 ont moins de 25 ans et près de 150 000 jeunes étudient dans le département.

Si le département est caractérisé par une forte part des catégories socioprofessionnelles supérieures, un peu plus de 103 000 alto-séquanais vivent toutefois dans un des 21 quartiers prioritaires (QPV) tels que définis depuis janvier 2015 par la politique de la Ville (quartiers situés sur le territoire des communes d'Asnières-sur-Seine, Clichy, Colombes, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Nanterre, Antony, Bagneux et Châtenay-Malabry).

Un département dont l'empreinte militaire est limitée

Les armées sont relativement peu représentées dans le département. Les principales formations et organismes sont constitués par la DIRISI-IDF/8^e régiment de Transmissions et le CNMOSI (centre national de mise en œuvre ses systèmes d'information) au Mont Valérien, le HIA Percy (dont le centre de traitement des brûlés inauguré en 2017), le CTSA (centre de transfusion sanguine des armées) et le SPRA (service de la protection radiologique des armées) à Clamart, la DC-DRSD (Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense) au fort de Vanves et le CIRFA de La Défense. Le GSPI (Groupement de Soutien des Personnels Isolés) à Rueil a été officiellement dissout le 17 juin 2021.

Il est à noter que le ministère de l'Intérieur compte quelques organismes majeurs : DGSI à Levallois, DGGN à Issy, IGGN à Malakoff, 1^{er} de la Garde Républicaine à Nanterre. La BSPP est présente au travers du 3^e groupement à Courbevoie (réparti en 9 compagnies et 25 centres de secours soit 1 778 sapeurs-pompiers) et du Groupement des Appuis (GAS) à Clichy.

La DMD au cœur de la relation civilo-militaire

Les relations avec le Préfet (M. Laurent HOTTIAUX depuis août 2020) et sa directrice de cabinet sont régulières (participation hebdomadaire aux réunions de sécurité) et reposent sur des liens de confiance. La DMD 92 a également pour principaux interlocuteurs au sein de la Préfecture, le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) pour tout ce qui concerne l'opération Sentinelle, la gestion de crises et les inspections de PIV et les différents services du cabinet dont le service du protocole pour les cérémonies et visites ministérielles, l'ONAC-VG, le bureau de la sécurité intérieure pour les grands événements, la mission radicalisation et le service de communication. Des liens réguliers sont aussi établis avec le secrétaire général de la préfecture (notamment pour le traitement du dossier de l'hébergement des femmes isolées sans abri au gymnase de la caserne Guynemer à Rueil), la Préfète déléguée à la politique de la ville (soutien au « rallye citoyen des Hauts-de-Seine » organisé par la DMD et montée en puissance du SNU) ainsi qu'avec la direction académique des services départementaux de l'Education Nationale et le Trinôme Académique.



Cérémonie du
« MEMORIAL
DAY » au
cimetière
américain de
Suresnes le
dimanche 30
mai 2021.

De gauche à droite : le colonel (H) Claude Guy, délégué général du Souvenir français 92, Monsieur Jean-Baptiste Romain, directeur départemental de l'ONAC-VG, Monsieur Guillaume Boudy, maire de Suresnes, Monsieur Yoann Lamarque, adjoint au maire de Suresnes, Madame Sandra Guthleben, directrice de cabinet du Préfet des Hauts-de-Seine, Monsieur Keith Stadler, Superintendant de l'ABMC, Monsieur Nicolas d'Asta, conseiller régional, Madame Isabelle Florennes, député de la 4^{ème} circonscription, Monsieur Xavier Iacovelli, sénateur, le colonel Andrew Hamman de l'US Army et le colonel Jean-Baptiste Matton.

Les relations avec la police sont régulières et d'un excellent niveau, tant avec l'état-major de la DSPAP/DTSP 92, qu'avec la DOPC (CTCSR 92), le SDDR (dépendant de la DRPP), la DDSI et le SDPJ 92 pour la police judiciaire. Il en est de même avec la Maison d'Arrêt de Nanterre.

Une ambition armée jeunesse au cœur des priorités de la DMD

Parmi les actions majeures de la DMD 92 vis-à-vis de la jeunesse figure le rallye citoyen des Hauts-de-Seine [voir AD HONORES n°3 de juin 2021], action de rayonnement majeure réalisée annuellement (sauf en 2020 pour cause de crise sanitaire), qui rassemble des collégiens de classes de 3^{ème} et de 4^{ème} et qui permet d'entretenir le lien avec près d'une cinquantaine de partenaires institutionnels et associatifs. Plusieurs réservistes citoyens prennent une part active dans sa réalisation [voir article de Madame Françoise Piedanna]. Par ailleurs, une dizaine de classes de défense et de sécurité globale (CDSG) sont actives [voir AD HONORES n° 3 sur la CDSG du collège Yves du Manoir de Vaucresson] et une dizaine d'autres en projet grâce à l'investissement de Monsieur Benamar Benzemra, RLJC et conseiller mémoire auprès de la DSDEN 92.

Cérémonie de remise des récompenses du rallye citoyen des Hauts-de-Seine 2019 au Mémorial de la France combattante.

En outre, une douzaine d'interventions dans des lycées du département et une dans le cadre d'une JDC en liaison avec le CSN de Versailles et le 24e RI sont réalisées chaque année au titre des Journées Nationales du Réserviste (JNR).

Il convient de saluer l'engagement des réservistes citoyens de la DMD 92 vis-à-vis de la jeunesse. Ainsi Monsieur Patrick Auffray (membre de l'UNC 92) et Madame Françoise Le Cornec (membre de l'association « Mémoire Solidarité Jeunesse ») ont participé comme capitaines de compagnie à l'encadrement du séjour de cohésion du SNU 2021. Ce séjour de cohésion a rassemblé du 20 juin au 2 juillet 2021 dans les Hauts-de-Seine quelque 172 jeunes (dont 90 filles) répartis dans les deux centres du collège La Salle Passy Buzenval de Rueil-Malmaison et du CREPS Ile-de-France de Châtenay-Malabry.

Ces derniers sont également très actifs dans la transmission de la mémoire. Ainsi, Monsieur Claude Morel et Madame Françoise Le Cornec (tous les deux par ailleurs membres de l'Association des Anciens Combattants et Amis de la Résistance d'Asnières) s'investissent dans le concours national de la résistance et de la déportation (CNRD), l'organisation de visites mémorielles au profit de la jeune génération et la participation aux cérémonies [voir Ad Honores n° 2 de mars 2021 sur l'hommage à Auguste Thin].

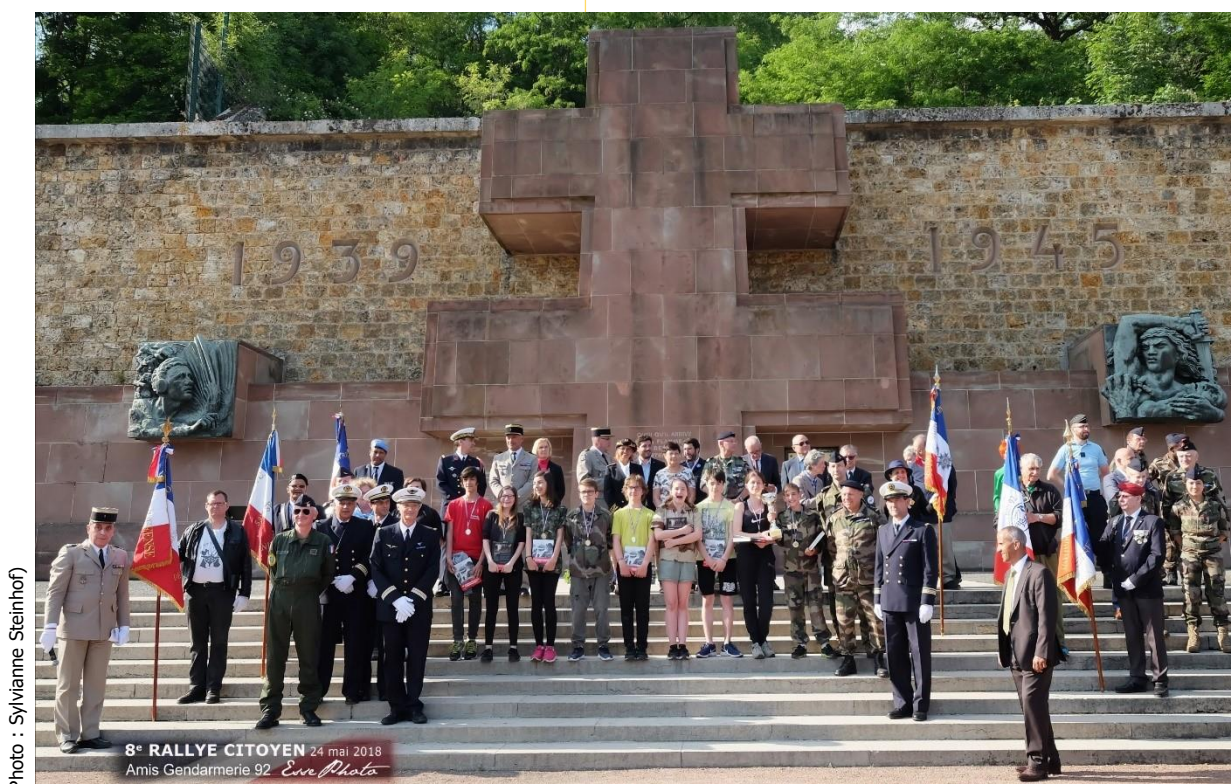


Photo : Sylvianne Steinhof

L'engagement citoyen au service des actions de la DMD 92, notamment près des jeunes

Témoignage de Madame Françoise Piedanna

J'ai eu l'honneur et le plaisir d'intégrer, en 2016, l'équipe des réservistes citoyens de la DMD 92, basée au Mont Valérien.

J'ai toujours été engagée dans des associations, apporter mon aide à mes concitoyens est une véritable règle de vie. Après quelques recherches, j'ai franchi le pas et j'ai envoyé une candidature à la DMD 92. Tout en étant curieuse et motivée, je me posais néanmoins la question de savoir dans quelles actions j'allais pouvoir apporter mon expérience et mes compétences. Le LCL Meunier a suggéré de me faire participer au Rallye Citoyen des Hauts-de-Seine.

Et voilà, l'aventure "citoyenne" était lancée !



photo : Serge Guevel

RETEX du rallye citoyen des Hauts-de-Seine 2019 au Mont-Valérien le 2 juillet 2019. Parmi les réservistes citoyens présents, Mesdames Françoise Le Cornec, Laure Gardette, Françoise Piedanna, Messieurs Claude Morel et Patrick Auffray.

En même temps que d'autres réservistes citoyens (Madame Françoise Le Cornec, Monsieur Claude Morel, Monsieur Patrick Auffray, Madame Laure Gardette...), J'ai donc intégré une équipe dynamique de réservistes, tous dévoués à cette opération, certains depuis maintenant 10 éditions.

J'ai exercé différents postes au cours des 3 éditions de 2018, 2019, 2021 (2020 annulé pour des questions sanitaires) : aider un chef de pôle, faire fonction de chef de groupe, puis en tant que chef de pôle.

Ce fut pour moi une belle découverte. J'ai ainsi vu les différentes facettes de ce rallye, qui est une formidable vitrine citoyenne auprès des jeunes collégiens, qui y participent avec leurs professeurs. Ceux-ci peuvent assister à des ateliers d'informations, éducatifs et sportifs. Les responsables d'ateliers ne ménagent pas leur temps et leur énergie et sont à l'écoute des jeunes et de toutes leurs questions (Armée de terre, Marine, Police, Pompiers, Anciens combattants, devoir de mémoire...).

En dehors de l'organisation, grâce à mes fonctions dans le secteur aéronautique, j'ai pu également fournir des entrées pour le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris -Le Bourget-dès 2017, certains lycéens ayant été récompensés par une journée complète de découverte de ce secteur passionnant sur le salon.

Ce rallye est une action qui demande une importante préparation pour les équipes du LCL Meunier, tout le monde est sur le pont et s'entraide, et le jour J le rythme est soutenu.

Mais voir la satisfaction des professeurs et les rires et le dynamisme des collégiens vous motive déjà pour la prochaine édition !



photo : Serge Guevel

Rallye citoyen des Hauts-de-Seine du 16 mai 2019

Rendez-vous est donc pris pour 2022, pour continuer à sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, au civisme, ainsi qu'au savoir-être et aux valeurs collectives.

Le défilé du 14 juillet : quand la tradition se veut moderne !

LCL (rc) Frédéric de Berthier de Grandry

Le 14 juillet est depuis 1919 le grand rendez-vous de l'Armée avec la Nation. Après un défilé annulé l'an dernier pour cause de pandémie, le gouverneur militaire de Paris (GMP) a pour mission de veiller à la bonne organisation de ce nouveau défilé, véritable vitrine de la première puissance militaire européenne.



Fête de la Fédération, 14 juillet 1790

Le 14 juillet, point d'orgue du lien armée-nation.

Le 14 juillet fait référence à la fête de la Fédération qui eut lieu en 1790 sur le Champs-de-Mars. Un an après la prise de la Bastille, le roi Louis XVI prêta serment à la Nation et jura de protéger la Constitution. Mais en prenant cette date pour instaurer la Fête nationale française, la loi du 6 août 1880 ne mentionne pas ce qui est célébré, laissant libre à chacun de choisir sa référence politique et historique. Depuis, en temps normal, un défilé militaire a lieu chaque année.

À Rome, les généraux victorieux et les fiers vétérans passaient sous un arc de triomphe, ovationnés par la foule. Le défilé militaire est devenu un exercice de cohésion pour la troupe, un acte de reconnaissance de la part des autorités et permet une réelle communion avec la Nation. À cet effet, Napoléon Ier fit construire pour ses soldats le plus bel arc de triomphe que l'on puisse encore admirer en Europe. À la suite de la terrible défaite de 1870, la jeune République veut montrer que la France fait front à l'adversité et se redresse. Symbole fort, le défilé met à l'honneur l'armée : protectrice de la Nation et de la République.

Le défilé fut d'abord une grande fête itinérante passant du Champ-de-Mars à des parcours aléatoires. Puis il y eut la fameuse « Revue de Longchamp » sous Jules Grévy.

Mais depuis 1921 et l'installation du Soldat Inconnu sous l'Arc-de-Triomphe, les Champs-Élysées deviennent la « Voie Sacrée », un lieu de mémoire. D'autres lieux furent tentés avec à l'essai l'axe Bastille-Nation (1936), Bastille-République (1974), le cours de Vincennes (1975), l'École militaire (1977) ou encore l'axe République-Bastille (1979).

« Un moment confondant le peuple, l'armée et les pouvoirs publics dans une commune fraternité »

Léon Gambetta, 1880

La France doit se préparer à de probables engagements de haute intensité

Le défilé militaire du 14 juillet est le reflet de l'évolution de notre armée. Depuis les premiers soldats morts en OPEX et les attentats de 2015, les Français ont pris conscience que ceux qui défilent acceptent de mettre leur vie en danger pour notre liberté, pour la défense de nos valeurs.

Ce changement va avec une professionnalisation permanente et une nouvelle vague de modernisation. En 2021, le défilé a présenté des acteurs variés tels la Task Force Takuba, force opérationnelle composée uniquement d'unités des forces spéciales de pays de l'Union européenne, luttant contre les groupes armés terroristes du Sahel ; l'équipage du sous-marin l'Émeraude, à son retour de mission ; le commandement de l'Espace, qui fête ses deux ans d'existence. Le matériel neuf est présenté au public, comme les Griffons venant remplacer les VAB, usés après quarante années de services intenses. La logistique n'est pas oubliée avec le Scania CaRaPACE (Camion Ravitailleur Pétrolier de l'Avant à Capacité Étendue), un géant des sables, semi-remorque citerne blindé. En 2018, ce dernier a connu son baptême du feu au Mali au sein de l'opération Barkhane.

L'ancien chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), le général d'armée Thierry Burkhard, devenu entretemps chef d'état-major des armées (CEMA), rappelle en octobre 2020 que les conflits évoluent et les zones de tensions sont de plus en plus nombreuses dans le monde. La France s'adapte à ces nouveaux dangers avec la cyberdéfense et comble son retard avec l'utilisation de nouvelles technologies, tels des drones qui accompagnent les missions de renseignement.



Le défilé présente une armée en perpétuelle mutation

Ce changement va avec une professionnalisation permanente et une nouvelle vague de modernisation. En une génération, l'armée a connu une véritable mue tout en voyant fondre ses effectifs de plus de la moitié.

« **Changement d'échelle dans les menaces à prendre en compte ; changement d'échelle dans le niveau des unités qui sont engagées ; et donc, changement d'échelle dans nos entraînements** »

Général d'armée Thierry Burkhard, 2020

Cette transformation va de pair avec un changement des mentalités. Depuis 1972, la féminisation des armées est engagée. Aujourd'hui l'armée française compte 17% de femmes dans ses effectifs se plaçant en deuxième rang derrière l'armée des États-Unis. Cependant, cette féminisation, trop lente, est devenue l'une des priorités présidentielles et Mme Florence Parly, actuelle ministre des armées, indique que les objectifs sont de « doubler la part des femmes parmi les généraux d'ici 2025 » (mars 2019).

Les structures managériales demandent également à être repensées et le défilé devient le témoin de ces changements. Cette année, une nouvelle école a été créée le 6 juillet dernier : l'École militaire des aspirants de Coëtquidan (EMAC). Ses élèves ont défilé dans leur uniforme bleu horizon en hommage aux officiers de réserve mobilisés lors de la Grande Guerre. Avec cette création, les trois écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESM, EMIA et EMAC) prennent l'appellation d'« Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan », rassemblant tous les élèves dans une entité unique.

Le défilé du 14 juillet et la tradition nationale.

Ce moment de communion avec la Nation ne va pas de soi. Or, chaque remise en cause produit l'effet inverse et le défilé reste largement plébiscité par les Français. Il provoque des sursauts de fierté nationale, comme en 1919, lorsque mille mutilés de la Grande Guerre ouvrent la marche. Depuis, chaque année, des troupes militaires étrangères sont invitées et mises à l'honneur pour leur engagement aux côtés des forces françaises.

Si ce n'est pas un spectacle, le réglage de ce défilé spectaculaire revient au gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Christophe Abad. C'est un travail d'équipe méticuleux au service de la gloire de notre armée, de la Nation.



LCL (RC) Frédéric de Berthier de Grandry, Docteur en histoire, IHEDN (SR 195), Après avoir signé en 1990 un contrat d'engagement au titre du recrutement des officiers pour préparer le concours de l'ESM Saint-Cyr (Lettres) à l'EMP d'Autun, l'auteur devient EOR (F1), officier de la réserve opérationnelle, puis de la réserve citoyenne. Parmi les livres publiés : *Des anciennes écoles militaires aux Lycées de la Défense*, éd. AET. À paraître : *Élites, pouvoir & Honneurs en Outre-mer, 1550-1900*, éd. Les Amériques.

Sources : Rémi Dalisson, *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, éd. Nouveau monde / Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, éd. CNRS.

Les défilés militaires à travers le monde

CDT (rc) Gaël Pilorget

Dans chaque pays, ces défilés servent autant à cultiver, sur le plan intérieur, l'attachement à la nation et à ses forces armées qu'à démontrer, sur la scène géopolitique cette fois, une puissance de frappe ou de riposte susceptible de tempérer les ardeurs guerrières de l'ennemi. D'ailleurs, peu de démocraties dans le monde organisent de tels défilés, la France faisant quelque peu, sur ce plan, figure d'exception. C'est pourquoi nous sacrifierons ici à l'habitude désormais prise de n'évoquer que les armées alliées, pour évoquer des forces qui doivent, au contraire, susciter notre pleine vigilance.



On ne reviendra pas ici sur le prestige international de notre défilé du 14 juillet, que même les États-Unis nous envient... C'est d'ailleurs suite à sa visite à Paris en juillet 2017, séjour durant lequel il a été convié à assister à notre défilé national, que l'ancien président Donald Trump a souhaité lui aussi organiser un défilé militaire de grande envergure le **4 juillet, jour de l'Indépendance américaine**. L'événement, prévu pour le 11 novembre 2018 (« Jour des Vétérans ») a été remis à 2019 en raison de son coût « ridiculement élevé » aux yeux de Donald Trump (92 millions de dollars, 80 de plus que prévu...). L'ancien locataire de la Maison blanche ne se cachait pas de vouloir par là glorifier « l'armée la plus forte et la plus avancée du monde ». Mais l'idée du défilé a été critiquée par l'opposition démocrate comme un « gaspillage de fonds publics ». Et il n'y a pas eu de grand défilé militaire aux États-Unis depuis juin 1991 et la « military parade » des vainqueurs de la première Guerre du Golfe.



Au Canada, le jour de la Fête nationale, le 1er juillet, commémore l'indépendance par rapport à la Grande-Bretagne (1867). Un défilé a lieu dans la capitale, Ottawa, et marque surtout les esprits par les prouesses aériennes des « Snowbirds » (équivalents de notre « Patrouille de France »).



En Espagne, le défilé militaire a lieu le jour de la Fête nationale, le 12 octobre. Lors de l'édition 2019, les trois Armées (dont la fameuse « Armada », la Marine), la Police et la Guardia civil, la Protection civile et les Sauveteurs en mer se sont vus honorés, de même que des détachements militaires de pays où l'armée espagnole était présente (Liban, Sénégal, Mauritanie, Mali). L'originalité espagnole de rendre hommage aux Sauveteurs en mer s'illustre également dans le défilé aérien, où figurent par ailleurs des hélicoptères de la Police et des Douanes.



En Israël, dans ce pays où la « fibre militaire » est si forte (où tout[e] citoyen[ne] se doit d'être, à un moment de sa vie, un[e] réserviste en puissance), c'est à l'armée de l'Air qu'on a confié en 2021 la tâche de commémorer, par un « simple » défilé aérien, la déclaration d'indépendance de l'État hébreu (sur la période dénommée « Yom Ha'atzmaout », entre la mi-avril et la mi-mai). Le 15 avril, le défilé aérien a survolé la résidence du président Reuven Rivlin à Jérusalem, puis s'est dirigé tout à tour vers les différentes grandes villes du pays, afin, selon le vœu de Tsahal, de « saluer tous les citoyens ». Cela fait près plus de 50 ans qu'Israël n'a pas organisé de véritable défilé militaire, et tous les projets d'en organiser à nouveau ont échoué, en raison du coût financier et des divisions qu'une telle initiative pourrait faire naître.



En Inde, le défilé militaire a lieu le 26 janvier, date-anniversaire de l'entrée en vigueur de la Constitution (26 janvier 1950) et dénommée « Jour de la République ». Le défilé débute par l'escorte à cheval (composée de 200 cavaliers vêtus de fins manteaux rouges, de ceintures dorées et de resplendissants turbans) qui accompagne le président.

Des milliers de soldats défilent dans les rues de New Delhi, ainsi que des tanks (K9 Vajra-T et T-90 Bhisma), en plus de camions transportant des obus ultralégers (M-777) fabriqués aux États-Unis. En plus de celui des forces armées, on assiste à un défilé de chars allégoriques non-militaires. En 2019, le thème choisi a été ainsi les 150 ans de la naissance de Gandhi. Cette même année, un contingent totalement féminin a défilé, ainsi que la désormais célèbre équipe de motards téméraires de l'armée, qui ont formé une pyramide composée de 30 soldats sur 9 motos...



Le Jour de la Victoire (URSS puis Russie)

Le maréchal Keitel ayant signé la reddition inconditionnelle de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 à 22h43, les différences horaires firent qu'à Moscou, cette reddition prit effet à 00h43 le 9 mai. 20 ans plus tard, en 1965, cette date du 9 mai fut célébrée comme « le Jour de la Victoire », des défilés étant programmés dans les différentes républiques soviétiques. Suite à la chute de l'URSS, les célébrations ont été suspendues jusqu'en 1995 : la Fédération de Russie les a alors rétablies. Le défilé est toujours très impressionnant, comme aux temps de l'ancienne URSS, et sert de message de propagande et de dissuasion à grande échelle, avec, entre autres, l'exhibition – pourrait-on dire – de missiles intercontinentaux, de batteries anti-missiles, de chars légendaires dont le T-34, d'avions de chasse dont les fameux MIG (31 et 29), du chasseur de bombardiers Su-34, des bombardiers stratégiques Tu et des hélicoptères de combat Mi et Ka et de transport... Autant de signaux envoyés à qui voudrait contrer les ambitions géopolitiques de la Grande Russie...



En Corée du Nord

Depuis plus de 70 ans, le 9 septembre, la Corée du Nord commémore la date de naissance de la « République démocratique populaire de Corée » (1948) par un défilé militaire qui lui sert surtout d'arme de propagande et d'intimidation régionale et internationale, même si, en 2018, le « rapprochement » avec les États-Unis de Donald Trump a rendu l'édition annuelle quelque peu plus discrète que les versions précédentes : il y a 3 ans, on n'a donc pas pu contempler ces énormes missiles balistiques qui sont autant de messages menaçants adressés aux voisins de la Corée du Nord. Mais lors du défilé d'octobre 2020 (organisé malgré le contexte sanitaire afin de célébrer le 75ème anniversaire de la fondation du Parti des Travailleurs), Pyongyang a profité de l'occasion pour exhiber à nouveau un énorme missile présenté comme « l'arme la plus puissante du monde ». Propagande probablement mensongère mais avec la dictature nord-coréenne, mieux vaut être prudent...



En Chine

Le 1er octobre (date qui commémore la fondation de la République populaire de Chine), le pays célèbre sa Fête nationale sur la tristement célèbre place Tian'anmen, à Pékin. L'armée chinoise déploie pour cet événement une moyenne de 12 000 soldats (contre environ 4000 militaires et policiers en France pour le 14 juillet), une centaine d'avions et jusqu'à 600 véhicules, en plus d'une vingtaine de tanks 99-A. C'est par ailleurs pour la Chine l'opportunité parfaite, comme en 2017, de montrer au monde ses missiles (Dongfenf-31 AG) ou ses avions de chasse (J-20).



Défilé du Corps des Chasseurs, 14 juillet 2012

Le pas cadencé

LCL (rc) Frédéric Rignault



L'ordre serré (OS) a très longtemps été une tactique de combat pour les fantassins. Des phalanges grecques aux charges de la « guerre en dentelles » en passant par les carrés napoléoniens, il permettait aux soldats d'orienter leurs armes et leurs efforts dans la même direction. De plus, la proximité des compagnons jouait dans leur cohésion et leur moral. Aujourd'hui, l'ordre serré n'est utilisé que par les forces de l'ordre dans les opérations de maintien de l'ordre ou dans les défilés.

Comme il est indiqué dans les manuels d'instruction de l'armée de Terre, l'ordre serré permet un apprentissage de la rigueur, favorise l'esprit de corps et la cohésion, apporte fierté et estime de soi et de son unité lors de la participation à une cérémonie et enfin donne une image de sérieux et de rigueur. L'ordre serré comporte des « mouvements exécutés de pied ferme », comme le « garde-à-vous », le « repos », les quarts de tour, les demi-tours et le « salut de pied ferme », et des « mouvements de marche ».

Le pas cadencé est utilisé pour la marche et pour les défilés dans l'armée française. Dans le *Manuel du gradé de l'artillerie*, manuel officiel de l'armée des années 1920, il est écrit : « *La longueur du pas cadencé est de 75 centimètres à compter d'un talon à l'autre ; sa vitesse, lente au début de l'instruction, est amenée progressivement à 120 pas par minute* ». La définition n'a pas vraiment changé depuis cette époque.

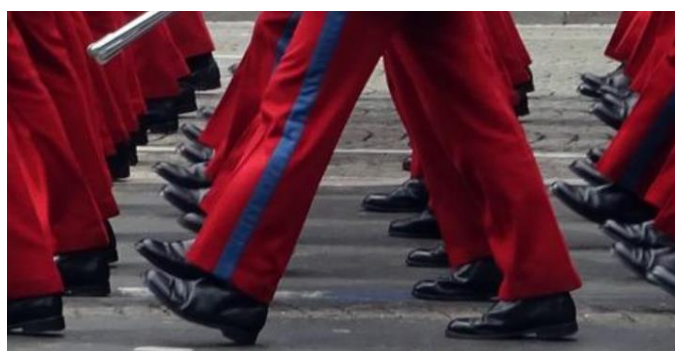
Il existe plusieurs variantes de pas cadencé : le pas d'école ; le petit pas ; le pas ordinaire ; le pas en arrière ; le pas oblique ; le pas métrique ; le pas de route ; le pas accéléré ; le pas de charge. L'un des pas les plus célèbres est le pas de l'oie : le soldat marche, le buste droit, les jambes tendues qu'il lève jusqu'à presque 90° du corps et fait claquer ses bottes en les laissant retomber au sol. Ce pas a été utilisé par l'Italie fasciste ou pendant le Troisième Reich. Il est toujours en vigueur en Russie, en Chine, en Corée du Nord ou à Cuba.



Une étude, menée par deux chercheurs de l'Université de Los Angeles (UCLA), Daniel Fessler et Colin Holbrook, a montré que les soldats qui avancent en pas cadencés ont une perception amoindrie du risque. Les chercheurs ajoutent : « *Nous avons constaté que lorsque les hommes marchent en synchronisation avec d'autres, ils pensent qu'un ennemi potentiel est plus petit et moins redoutable physiquement et donc moins intimidant que quand ils marchent simplement* ».

Mais ce n'est pas nouveau. L'écrivain romain Végèce écrivait dans *De Re Militari* : « *Il n'y a rien de plus important, dans la marche ou dans les rangs, que de veiller à ce qu'ils gardent [les soldats] leur place avec la plus grande exactitude. Car les troupes qui marchent de façon irrégulière et désordonnée sont toujours en grand danger d'être vaincues. Ils doivent marcher du pas militaire ordinaire vingt miles en cinq heures, et avec le pas maximum, qui est plus rapide, vingt-quatre miles dans le même nombre d'heures. S'ils dépassent cette allure, ils ne marchent plus, mais courent, et aucune cadence ne peut être alors assignée* ».

Lors du défilé du 14 juillet, les militaires marchent à la vitesse de 120 pas par minute, soit 88 mètres ou 5,28 km/h. Mais ce n'est pas le cas de la Légion étrangère, dont l'une des traditions consiste à défiler à 88 pas par minute, soit 66 mètres soit 3,96 km/h. C'est bien pour cela que la Légion défile en dernier, et même, qu'elle part de la place Clemenceau et non au rond-point des Champs-Élysées.



La musique militaire

LCL (rc) Frédéric Rignault

Depuis que le soldat existe, la musique l'a toujours accompagné. Celle-ci sert souvent à transmettre des ordres, permet la cohésion de la troupe ou effraye l'ennemi. D'ailleurs, dans ce dernier registre, la musique n'est qu'un élément parmi d'autres, comme le cri, la présence d'animaux (éléphants, chevaux...) ou de technologies (canons, chars d'assauts...).



Aujourd'hui, les musiques régimentaires ont disparu. Restent des formations territoriales ou encore celles de la Légion étrangère, des troupes de marine ou encore de la Garde républicaine.

Alors, révisons nos classiques et nous vous invitons à écouter (dans l'ordre que vous voulez) : la Marche de la 2^e DB, Sambre et Meuse, la Madelon, le Boudin, la Marche pour la naissance du duc de Bordeaux, la Marche de Robert Bruce, la Marche du sacre de Napoléon 1^{er}, Le téméraire...

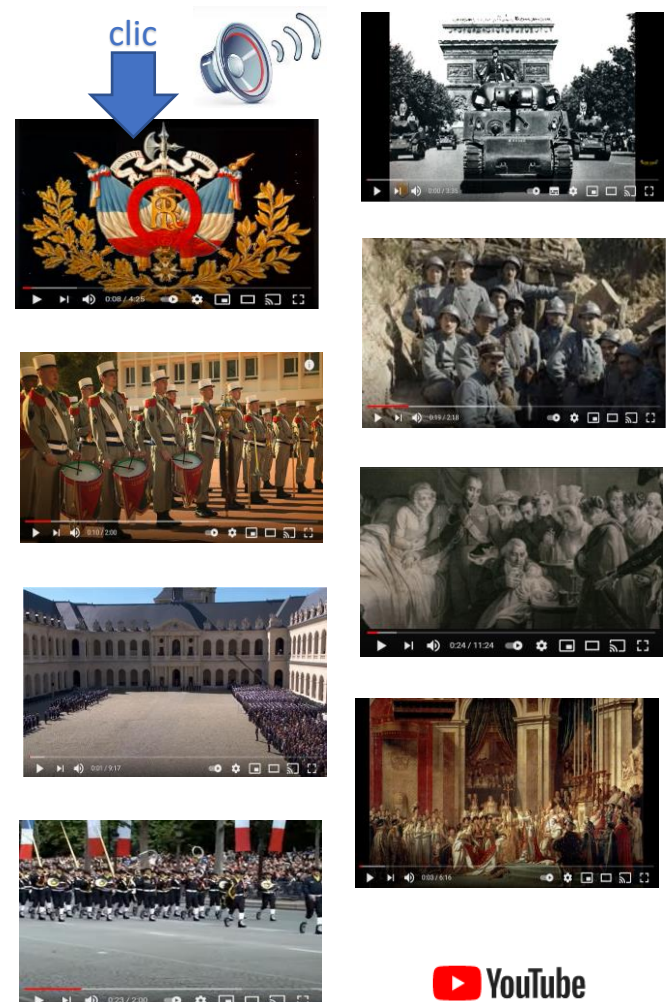
Mais la musique militaire sert aussi de parure. Il s'agit d'imposer une image, une impression, un emblème de la force. Et là, la musique accompagne un défilé ou un triomphe.

En France, la musique devient vraiment militaire sous Louis XIV, avec l'apparition des marches. Celui qui a fait son Service national militaire, la personne d'active, sait qu'une des premières leçons de l'instruction est : « Quand vous entendez la grosse caisse, c'est votre pied gauche qui touche le sol ». Et de défiler pendant des heures en entendant : « Gauche ! Gauche ! ».

Sous le Premier Empire, les percussions prennent le dessus sur les instruments à vent. Le capitaine Sarrette fonde la musique de la Garde nationale puis crée une école de musique militaire. Des compositeurs écrivent toujours plus de marches, avec pour principe une cadence à 120 pas par minute.

Au moment de la Première Guerre mondiale, chaque régiment d'infanterie dispose de sa musique. Elle est toujours présente pour les défilés, et donne aussi des concerts, qu'ils soient en intérieur dans des théâtres, ou en extérieur sous des kiosques.

Bon défilé !



Le costume « Abrami », alias le « Clémenceau » ou le « 52 francs »

LCL (rc) Frédéric Rignault



La victoire et la démobilisation.

Le 11 novembre 1918, à 16 heures, avec la force de ses 77 ans, Georges Clémenceau, président du Conseil, s'avance d'un pas lourd et grave. Une à une, il monte les marches pour se rendre au pupitre de la Chambre des représentants : *« Messieurs, je cherche vainement ce qu'en une pareille heure, après cette lecture devant la Chambre des représentants français, je pourrais ajouter. Je vous dirai seulement que, dans un document allemand et dont, par conséquent, je n'ai pas à donner lecture à cette tribune en ce moment, document qui contient une protestation contre les rigueurs de l'armistice, les signataires dont je viens de vous donner les noms reconnaissent que la discussion a été conduite dans un grand esprit de conciliation. Pour moi, la convention d'armistice lue, il me semble qu'à cette heure, en cette heure terrible, grande et magnifique, mon devoir est accompli. Un mot seulement.*

Au nom du peuple français, au nom du Gouvernement de la République française, j'envoie le salut de la France une et indivisible à l'Alsace et la Lorraine retrouvées. »

En quatre années de guerre, la République et son empire colonial auront mobilisé près de 8 millions d'hommes. 1,4 millions sont morts pour la France, 3 millions ont été blessés, 300 000 ont été portés disparus, 15 000 vont bientôt porter le surnom de « gueules cassées ». Mais au soir du 11 novembre 1918, 4 millions de Français sont encore sous les drapeaux. Il n'est pas question de les renvoyer tout de suite dans leurs foyers. Le Gouvernement Clémenceau veut mettre la pression sur l'Allemagne en maintenant un bon nombre de régiments aux frontières de ce pays ; et sur certains fronts, comme en Orient par exemple, les combats continuent. L'ennemi est la Russie bolchévique, que les alliés vont combattre pendant plusieurs mois.

Pour autant, il va bien falloir rendre à la vie civile tous ces hommes et faire repartir l'économie, les industries, les travaux des champs, les services... Permettre à toutes ces familles de se retrouver. Les premiers à partir sont les hommes de plus de 49 ans. Ils sont suivis quelques mois plus tard des plus de 32 ans.

Exécution des ordres du commandant d'unité : le soldat reçoit un carnet et se dirige vers un centre de groupement, puis il est envoyé dans une gare de répartition et enfin un centre de démobilisation. Là, l'institution militaire vérifie les papiers du soldat, lui verse la solde (250 francs plus 15 francs par mois de service), un dédommagement pour les frais de route, des tickets de pain.

Mais le soldat ne va pas rentrer chez lui en militaire. On lui laisse son casque, bien souvent il cache sa baïonnette qu'il sera fier de montrer à la maison. Puis, il lui faut des vêtements civils...



Le costume Abrami

Léon Abrami s'y connaît en organisation... et en militaires ! Député du Pas-de-Calais depuis 1914, il siège chez les Républicains de gauche dans l'Alliance démocratique, emmenée entre autres par Raymond Poincaré, président de la République. Mobilisé, il a servi sous les ordres du général Sarrail, dans l'Armée d'Orient. Les deux hommes se sont liés d'amitié.

En 1917, il est nommé sous-secrétaire d'Etat aux Contentieux et aux Pensions. En clair, il s'occupe d'une partie de l'intendance. Clemenceau lui confie une mission : gérer la démobilisation et faire en sorte que les soldats retrouvent au plus vite leurs familles. Mais pour cela il va falloir les habiller ! Abrami constate que l'armée a des tonnes de drap en stocks. Les uniformes prévus pour 1919 seront finalement beaucoup moins nombreux à réaliser que prévu... Alors, les ordres sont donnés : les draps « bleu horizon » sont teints en une sorte de « gris-marron ». Chaque soldat

se voit proposer des effets civils : un pardessus, un veston, un pantalon, une casquette. Et puis le fameux costume, rapidement devenu « costume Abrami ».

Le soldat peut refuser ce vêtement et préférer la somme de 52 francs, qui est sa valeur approximative sur le marché (de fait, le costume sera également appelé « le 52 francs »).



« Pourriez-vous me dire où s'qu'on achète un complet comme le vôtre pour 52 francs ? » - dessin humoristique d'époque.

Au départ, nombreux sont les démobilisés qui refusent « l'Abrami » (ou le « Clemenceau ») mais l'inflation pousse une grande partie des hommes à accepter. Peu à peu le costume devient une marque de reconnaissance. Dans les défilés d'anciens combattants, dans les associations comme l'UNC (Union Nationale des Combattants) ou les Croix-de-Feu du colonel de La Roque, comme dans les cérémonies du dimanche, il n'est pas rare d'entendre : « *Tiens, t'as mis ton Clemenceau* » !

Ainsi, des hommes qui pendant quatre années ont défilé dans des uniformes se sont retrouvés, après la guerre, dans des costumes issus de draps militaires et ont, de nouveau, eu bien souvent la fierté de les porter !



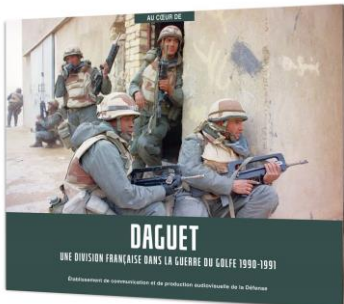
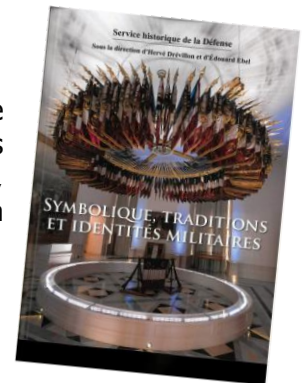
CDT (rc) Nathalie Berland, CDT (rc) Alain Broquet



Pour les fans d'uniformes, voici sans nul doute la collection « must have ». Portée par **André Jouineau et Jean-Marie Mongin**, elle reprend des dossiers publiés préalablement dans la revue Soldat, mais les Editions Heimdal rendent le résultat majestueux avec un grand format, un beau papier et une couverture rigide. Un régal pour les yeux. Excellent rapport qualité/prix (19€50 ou 29€50 selon les volumes). Disponible [ici](#).

Symbolique, traditions et identités militaires, ouvrage collectif sous la direction de Hervé Dréville et Edouard Ebel. Un livre pointu en mode « thèse/recherches universitaires », succession d'essais abordant l'aspect historique, sociologique, protocolaire, identitaire, etc. de la symbolique dans l'armée. Destiné aux initiés, voir la tables des matières [ici](#).

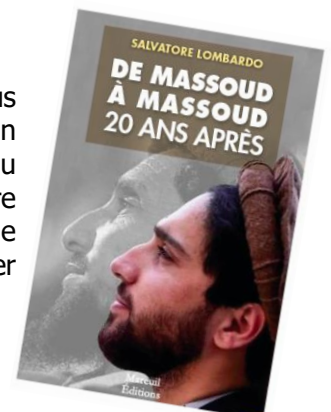
Édité par Service historique de la Défense, 22€, disponible [ici](#).



À l'occasion des trente ans de la guerre du Golfe, l'**ECPAD** lance une souscription pour son nouveau livre **Daguet, une division française dans la guerre du Golfe, 1990-1991**. Ce beau livre d'images fait découvrir les fonds photographiques de l'ECPAD sur le conflit, accompagné par des textes de l'historienne Bénédicte Chéron et inaugure la nouvelle collection « Au cœur de », consacrée aux images d'archives des opérations récentes de l'armée française. L'ECPAD a proposé l'acquisition de cet ouvrage en préachat au prix de 18 €, via une plateforme de financement participatif et de prévente jusqu'au 20 septembre... Maintenant pour commander le livre... C'est [ici](#).

De Massoud à Massoud, 20 ans après, de Salvatore Lombardo. Alors que nous vivons tous avec tristesse le retour des Talibans au pouvoir à Kaboul, gardons en mémoire que le combat est poursuivi par certains, à commencer par le fils du commandant Massoud, Ahmad, et ses moudjahidines du Panshir. L'occasion de mettre en avant la parution aux sympathiques éditions Louis De Mareuil de ce récit-reportage du journaliste Salvatore Lombardo, qui a pu interroger Ahmad Massoud et son premier cercle.

18,00€, disponible chez l'éditeur [ici](#).



L'Emboscade de Jérôme Fritel. Pour ceux qui auraient raté la diffusion sur France 2, il est possible de voir le reportage sur l'embuscade d'Uzbin [ici](#). Attention, terriblement émouvant.

DES MOUVEMENTS AU SEIN DE L'ÉTAT-MAJOR DE ZONE ET DU CABINET DU GMP

Cette année, suite au plan de mutation annuel, de nombreux visages ont changé à l'état-major de la zone de défense et au cabinet du GMP.

À l'état-major de la zone de défense au quartier des Loges à Saint-Germain-en-Laye, le chef d'état-major (CEM), le général de division Xavier d'Azemar a quitté ses fonctions pour prendre celles de gouverneur militaire de Lille et OGZDS de la zone Nord.

Il est remplacé par le **général de division Thierry Collognat**.

Le colonel Bertrand EL IMAN, chef de la division appui aux activités (DAA), a été muté au sein de l'OTAN aux Pays-Bas.

Il est remplacé par le **colonel Bertrand Leduc**.

Au sein du cabinet, le général adjoint engagement (GAE), le général Guillaume Bailleux de Marisy a quitté les armes avec le grade de général de division (GDI).

Le **général Laurent Proença** lui succède.

Le chef de cabinet du GMP, le colonel Pierre-Eric Guillot a été muté comme chef d'état-major du commandant de l'entraînement et des écoles du combat interarmes (COME2CIA), à Mourmelon.

Il est remplacé par le **colonel Emmanuel Phelut**.

Son adjoint, le lieutenant-colonel Jean-Charles Spiteri a quitté les armes mais reste sous l'uniforme comme officier de réserve en tant que Secrétaire général de Terre Fraternité.

Son successeur est le **lieutenant-colonel Benoit Barbier**.



Le général de division Thierry Collognat, CEM de la zone de défense au quartier des Loges à Saint-Germain en Laye.

Diplômé de l'ESM de Saint Cyr Coëtquidan en 1985 et breveté d'études militaires supérieures en 1998, le général Collognat a servi au Kosovo (12^e RA) en 2002, en Bosnie (J5 de la SFOR) en 2004 et au Niger (EUCAP Sahel) en 2013.

Officier adjoint au chef de corps au S.T.A.T. à Versailles en 1996 il devient, en 1999, officier traitant planification / finances et études amont au bureau de conception des systèmes de forces à l'E.M.A.T. En 2001, il prend les fonctions de chef du bureau opérations-instruction du 12^e RA à Oberhoffen-sur-Moder puis, en 2003, chef du bureau programmation de la brigade d'artillerie dans cette même ville. En 2007 il rejoint le 1^{er} RA à Bourgogne en tant que chef de corps. En 2009 il est Chef de l'instance de pilotage de l'état-major à l'E.M. R.T.N-E à Metz. Il rejoint en 2011 le CAB MINDEF à Paris en tant que chargé de mission à la Mission de coordination de la réforme. D'abord Chef de la cellule audit interne en 2013 il est promu, en 2014, chef d'état-major de l'Inspection de l'armée de Terre à Paris. En 2016 il est général adjoint engagements au COMIAZDS NORD à Lille avant de rejoindre, en 2018, la D.R.H.A.T. comme officier général Haut encadrement Militaire.

DES MOUVEMENTS AU SEIN DU CABINET DU GMP



Le colonel Bertrand Leduc : chef de la division appui aux activités.

Diplômé de l'ESM de Saint Cyr Coëtquidan en 1995 il a rejoint en 2008 le collège interarmées de défense au sein de la 16^{ème} promotion du CID. Le colonel Leduc a servi à 3 reprises en Bosnie (SFOR), en Nouvelle Calédonie (COMOTO), au Mali (J35 au PCIAT de SERVAL 3) et Jordanie (dans le cadre de la crise Syrienne précédant Chammal). Après avoir passé 7 ans au sein du 27^e bataillon de chasseurs alpins à Annecy, il a enseigné à l'École d'Etat-major de Compiègne avant d'être affecté pendant 3 ans au J5 de l'EMIAFE. En 2015 il devient directeur de la formation de l'École Militaire de haute Montagne avant d'en prendre le commandement un an plus tard. En 2018 il devient chef de corps et directeur de la formation humaine et militaire à l'École Polytechnique.



Le général de brigade Laurent Proença, général adjoint engagements au sein du Cabinet du GMP.

Le général Proença intègre l'ESM de Saint-Cyr Coëtquidan en 1988. Titulaire d'un master de management de l'école nationale des Ponts et chaussées, c'est un ancien élève de l'école de guerre et un auditeur du CHEM et de l'IHEDN.

Chef de section au 25^e régiment du génie de l'air (RGA) de Compiègne, Il est engagé en 1993 au sein de la Force de protection des Nations Unies en Bosnie.

En 1995, il prend le commandement d'une compagnie et il est engagé en 1996 au sein du bataillon du génie de Bosnie Herzégovine à Mostar.

Sa compagnie est ensuite transférée au 15^e RGA de Toul où il termine son commandement.

En 1997, il est affecté au service des bâtiments, fortifications et travaux comme officier traitant.

Affecté en 2001 à l'état-major de l'armée de Terre, en charge de la programmation militaire des investissements, il rejoint en 2006 le 25^e RGA à Istres, comme chef du bureau opérations instruction, et effectue plusieurs missions au Tadjikistan et au Tchad.

En 2008, il est affecté à l'état-major des armées où il traite de la programmation militaire du ministère. Il commande le 25^e RGA d'Istres de juillet 2011 à juillet 2013.

De 2013 à 2016, il est affecté à la Direction des affaires financières du ministère, en charge des synthèses budgétaires ministérielles et interministérielles.

En 2017, il est le sous-directeur en charge des finances au sein de la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la Défense (SIMMAD), qui devient la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé) en 2018.

De 2019 à 2020, il est adjoint du chef de la division plan, programmation et évaluation de l'état-major des armées (EMA/PPE).

De 2020 à 2021, il est le directeur adjoint du Centre des hautes études militaires (CHEM).

DES MOUVEMENTS AU SEIN DU CABINET DU GMP

Le colonel Emmanuel Phelut, chef de cabinet du GMP, adjoint de la place de Paris.



Credit photo : Karl Riesg / 1^{er} REG

Diplômé de l'ESM de Saint-Cyr Coëtquidan en 1996, auditeur du CHEM et de l'IHEDN, breveté de l'école de guerre, le colonel Phelut est titulaire d'un master spécialisé HEC-école des Mines. Il a été projeté en mission en Macédoine, au Kosovo, à Djibouti, en Guyane, à Mayotte et au Mali mais également sur le territoire national (Vigipirate, ORSEC, Sentinelle).

Il réalise son parcours en régiment au 1^{er} REG. Il y sert d'abord comme chef de section puis officier adjoint et commandant de compagnie entre 1997 et 2004. De 2011 à 2013 il y prend les fonctions de chef du bureau opérations et instruction et, enfin, il en est le chef de corps de 2015 à 2017. Après son temps de commandement, il est affecté à l'état-major de la 3^{ème} division où il occupe successivement les fonctions de chef G3 et d'adjoint de la division plans et opérations en 2017 et 2018 puis de chef d'état-major de 2019 à 2021. Il est projeté deux fois avec l'état-major au sein de l'opération Barkhane au Sahel en qualité de chef J3 puis de chef d'état-major du poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT). Il sert en administration centrale à 3 reprises : au ministère de l'intérieur de 2008 à 2010, à l'EMAT en 2010 et 2011 et enfin à la D.R.H.A.T. de 2013 à 2015. A l'été 2021, il rejoint le Gouverneur militaire de Paris en qualité de chef de cabinet.

Le lieutenant-colonel Barbier, chef de cabinet adjoint, adjoint de la DMD 75

Diplômé de l'ESM de Saint Cyr Coëtquidan il est titulaire d'un MBA de l'IAE de Paris Sorbonne. Chef du bureau budget de la base de défense IdF en 2010 il a été chef soutien de l'opération Sentinelle. Il a été également directeur immobilier de la protection judiciaire de la jeunesse au ministère de la Justice. Il arrive d'un séjour de 3 ans, en tant qu'adjoint du « *senior national representative* » français auprès de l'état-major des forces terrestres de l'OTAN à Izmir (Turquie) et correspondant de la mission militaire française auprès du SHAPE.





Chancellerie

Agréments initiaux

Michel LEBON, COL *ad honores*
Frédéric de BERTHIER de GRANDRY, LCL *ad honores*
Dominique GAUBERT, CDT *ad honores*
Anne SIBIRIL, LTN *ad honores*
Guillaume DARET, CDT *ad honores*



Changement de grade

Jean-Louis POUPARD passage au grade de LCL *ad honores*



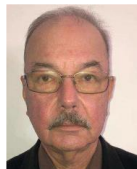
MRVDSI échelon argent Christian LAGRANGE



A nos deux camarades



Bruno Etienne, décédé en juillet 2021 à l'âge de 52 ans, réserviste citoyen auprès du DMD 75 depuis juin 2006, LCL *ad honores*.



Claude Willems, décédé en septembre 2021 à l'âge de 66 ans, réserviste citoyen auprès du DMD 91 depuis 2018, LTN *ad honores*.

Que leurs proches soient assurés de toute notre amitié.

Un comité éditorial au service de la RC Terre Ile-de-France



Nathalie Berland, commandant ad honores, réserviste citoyen depuis 2016. Co-animatrice du blog «Une Plume pour l'Épée», membre du comité «communication», Responsable coordination Russie, société NYCO.



Bernard Labauge, lieutenant-colonel ad honores, réserviste citoyen depuis 2011, Auditeur du séminaire CNC 2012 de l'IHEDN, correspondant-défense, ancien conseiller municipal de Baulne, parrain à la mission locale d'Évry.



Marie-Christine Langlais, lieutenant-colonel ad honores, réserviste citoyen depuis 2019. Auditrice de la 203^{ème} session régionale de l'IHEDN. Administratrice civile hors classe (ER).



Thierry Laurent, commandant ad honores, réserviste citoyen depuis 2017, enseignant-chercheur en littérature française, commissaire au Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.



Frédéric Rignault, lieutenant-colonel ad honores, réserviste citoyen depuis 2013, membre du comité « communication ». Responsable secteur éducation SPIE, ambassadeur de la défense, coordinateur du blog de la RC du GMP.



CDT Christophe Cazorla
ADC Gwenaëlle Guiader
ADC Ludovic Jegousse

Alain Broquet, commandant ad honores, réserviste citoyen depuis 2016. Membre du comité « Communication » Co-animateur du blog « Une Plume pour l'Épée ». Ingénieur d'affaires, groupe DEMOS.



Bruno de Laigue, commandant ad honores, réserviste citoyen depuis 2016, membre des comités «Appui au recrutement» et «Communication». Auditeur de la 203^{ème} session régionale de l'IHEDN. DAF de Business Partners SAS.



Thierry Laugier, commandant ad honores, réserviste citoyen depuis 2016, membre du comité « communication », Avocat près la Cour d'Appel de Paris.



Gaël Pilorget, commandant ad honores, réserviste citoyen depuis 2018, responsable du CDI du Lycée militaire de Saint-Cyr, chercheur au Centre français de recherche sur le renseignement. Elu local dans l'Essonne, correspondant défense.



Petit Jeu concours. Reconnaissez-vous le soldat derrière les membres du bureau de la réserve citoyenne ? Répondez-directement à l'adresse de la rédaction ad.honores.idf@gmail.com. Les 10 premières personnes ayant donné la bonne réponse recevront un Mug thermo.



l'adjutant-chef Guiader

Comme annoncé dans notre dernier numéro Ad Honores (page 44), l'adjutant Sandy Villechalane a été mutée aux Écoles de Saumur. Elle est remplacée par l'adjutant-chef Gwenaëlle Guiader qui rejoint donc l'équipe du commandant Cazorla. Diplômée de Saint-Maixent (certificat militaire 2^{ème} degré) et de l'École des fourriers de Rochefort (brevet supérieur de technicien de l'armée de terre), l'adjutant-chef Guiader a d'abord été affectée au BSN de Lyon avant d'intégrer la 27^{ème} brigade d'infanterie de montagne à Grenoble pendant 7 ans, puis d'effectuer une bonne partie de sa carrière à la DRHAT à Paris, entre 1999 et 2011. Jusqu'en 2017, elle œuvre au sein du Cabinet du GMP, participe à l'organisation des cérémonies aux Invalides et sur la place de Paris et accueille les autorités civiles et militaires, françaises et étrangères. Mutée en 2017 au Cabinet de la ministre des armées (sous-direction des cabinets), elle a une part active dans l'étude des dossiers des personnels civils des armées proposés pour la légion d'Honneur. À noter, enfin, que l'adjutant-chef Guiader a effectué une opération extérieure au Liban (420^{ème} détachement de soutien logistique). Nous lui souhaitons la bienvenue !